



**GROUPE DE REFLEXION ET D'ACTION POUR LE DIALOGUE,
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (GRAD)**

MANIFESTE

POUR LA REFONDATION DU TOGO

**LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE?
LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS
DE DÉMOCRATISATION**





Table des matières

	Pages
RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	6
I. DÉFICIT DU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO	6
1.1. Origines du déficit du processus de démocratisation	6
1.2. Signes annonciateurs de la fin de la bipolarité des deux blocs idéologiques du monde et le discours de la Baule	7
1.3. Comment est-on arrivé à l'impasse politique ?	9
1.3.1 Echec patent du processus de démocratisation au Togo	9
1.3.2 Les facteurs d'un échec programmé :	10
A - Le refus de l'indépendance réelle et des ensembles régionaux d'initiative africaine	10
• Les coups de force militaires et la culture de la division	10
B - Le refus de l'unité nationale	14
1.1.2. Le refus avéré du changement démocratique	17
A - Les tenants du pouvoir et la stratégie de la résistance à la démocratie et de la conservation du pouvoir	18
B - Les partis politiques de l'opposition et l'alternance	19
C - La population et la société civile	25
II SORTIE DE L'IMPASSE POLITIQUE	31
2.1 La nécessité d'être à l'écoute des populations	31
2.2 La nécessité de tenir compte des leçons de l'histoire nationale	33
2.3 Les propositions du GRAD	35
2.3.1 La nécessité de promouvoir une période de transition avec la formation d'un gouvernement d'unité nationale chargé de convoquer une assemblée constituante	36
A - La formation d'un gouvernement de transition, d'unité nationale et de mission	37
B - L'élection d'une Assemblée constituante et l'adoption des réformes politiques	38
2.3.2 La formation d'une structure de pouvoir chargée de gérer une période de transition	41
CONCLUSION	43
Bibliographie	44

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?



RÉSUMÉ

1 Les origines du déficit du processus de démocratisation au Togo sont essentiellement liées au coup d'Etat du 13 janvier 1963, au refus de l'indépendance réelle par l'ancienne puissance coloniale et à la division idéologique du monde. L'impasse politique actuelle en est la conséquence. Ce coup de force est l'action non seulement de certains soldats active, mais également d'un groupe d'anciens combattants de l'armée française naguère confrontée aux mouvements de libération nationale dans les colonies françaises d'Asie et d'Afrique. Ce coup de force s'inscrit dans la logique du refus de l'indépendance longtemps opposé violemment par l'ancienne puissance coloniale aux populations assujetties...

Le refus de l'indépendance entretient la stratégie de la déconstruction visant à détruire les acquis des mouvements de décolonisation, et contribue au refus de l'unité nationale et au démantèlement des ensembles régionaux. Elle justifie et conforte le processus du néocolonialisme qui a marqué la période postcoloniale. Celle-ci comporte une période dite d'exception, celle du règne du parti unique et du parti-Etat, celle de la gouvernance antidémocratique et autocratique dans les nouveaux Etats indépendants d'Afrique. Une période qui sous-tend le processus de retour au statu quo et au modèle du pouvoir colonial. Ce dernier semble répondre à une stratégie de déstabilisation programmée face aux objectifs de consolidations de l'indépendance nationale.

Cette stratégie consiste à organiser le retour au modèle de gouvernance coloniale, à briser toute velléité de regroupement des acteurs politiques ou des pays, soit en vue de la construction de la nation et de l'unité nationale, soit en vue de la formation d'ensembles régionaux. Elle a conduit en outre à l'éclatement des ensembles régionaux et à l'application rigoureuse du principe de « diviser pour régner ».

2 Les signes annonciateurs de la fin de la bipolarité des deux blocs idéologiques et le discours de la Baule en 1989, entretiennent de grands espoirs de changement dans le monde et dans les anciennes colonies de la France. En effet, des changements sociopolitiques et économiques survenus dans les pays de l'Europe de l'Est, en particulier dans l'ancienne URSS sous Mikhaïl Gorbatchev, entraînent des répercussions dans toutes les régions du monde. Ils contribuent à la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989. Ils créent de grands espoirs de changements dans le monde où les divisions idéologiques entre le bloc de l'Ouest capitaliste et le bloc de l'Est socialiste, communiste sont profondément ancrées.

Au Togo, la population et plus spécialement la jeunesse réclament un plus large espace de liberté à travers des manifestations publiques massives. Ces mouvements de contestation populaire conduisent à l'organisation de la Conférence nationale souveraine (CNS), en juillet-août 1991. A l'issue de ce dialogue national, la création des partis de l'opposition

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

(multipartisme) est autorisée. Le Haut conseil de la République (HCR) fonctionnant comme une Assemblée constituante, est également mis en place pour l'élaboration d'une nouvelle constitution, une nouvelle loi fondamentale, votée le 14 octobre 1992 par référendum.

3 La stratégie de coup de force militaire permanent et la division des partis de l'opposition contribuent à l'endiguement de la situation sociopolitique au Togo. Les résultats des législatives de 1994 consacrent la victoire des partis de l'opposition ayant participé à ce scrutin. Ceux-ci obtiennent également la majorité des sièges de députés. La stratégie de coup de force militaire permanent et la division des partis de l'opposition contribuent au renversement de la situation en faveur du parti présidentiel, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT). Ce parti contrôle désormais tant le pouvoir exécutif que le pouvoir législatif comme à l'époque du parti unique, parti-Etat. Les résultats de ces législatives permettent en outre de promouvoir **un modèle de démocratie de façade, privilégiant les formes des institutions sans se préoccuper du respect effectif des normes de comportements induites et requises par ces institutions démocratiques.** Ce type de démocratie plus tourné vers une gouvernance autocratique a dominé le contexte politique togolais jusqu'au décès du président Gnassingbé Eyadéma, le 5 février 2005. Un groupe d'officiers supérieurs des forces armées togolaises choisit Gnassingbé Faure, fils du président défunt pour lui succéder. Ce choix des militaires est contesté par la population à travers des manifestations publiques massives. Le respect de la constitution exigé par ces mouvements de contestation est réduit à l'organisation de l'élection présidentielle d'avril 2005. Quelle valeur conserve encore une constitution régulièrement violée depuis les événements du 5 février 2005 ?

Les résultats de ce scrutin en faveur de l'élection du candidat RPT sont vivement contestés par la population. Manifestations publiques massives violemment réprimées par les forces de l'ordre, de sécurité et de défense. L'intervention de la communauté internationale (CEDEAO, U.E, ONU) conduit à la signature de l'Accord politique global (APG). L'APG préconise un ensemble de réformes politiques, institutionnelles et sociales.

Le refus d'entreprendre les réformes préconisées confirme l'échec avéré, patent, du processus de démocratisation au Togo. La création de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) en 2009 et celle du Haut-Commissariat pour la Réconciliation et le Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) en 2014, n'ont pas permis de progrès significatifs. Pourquoi est-on arrivé à cette impasse ? Que faire ?

4 Les voies de sortie de l'impasse politique au Togo préconisées par le GRAD passent nécessairement par une période de transition avec la formation d'un gouvernement d'unité nationale et au besoin par la formation d'une structure de pouvoir chargée de gérer une période de transition.

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

INTRODUCTION

Dans les années 1980, le vent de la démocratisation qui a emporté le rideau de fer soviétique et le mur de Berlin, le 9 novembre 1989, a soufflé également sur le continent africain. C'est ainsi que les populations africaines se sont mobilisées pour la conquête de la liberté. Des conférences nationales ont été organisées ici et là. C'est ainsi qu'au Togo, le 5 octobre 1990, la jeunesse estudiantine a donné le coup d'envoi des manifestations publiques de revendication en faveur de la démocratisation de la vie politique du pays. Ces mouvements de contestation ont conduit à l'organisation de la Conférence nationale souveraine en juillet-août 1991, à Lomé. Celle-ci a entériné un certain nombre de décisions permettant d'enclencher le processus de démocratisation souhaité. Elle a contribué à promouvoir la création des partis politiques, l'instauration du Haut conseil de la République (HCR) appelé à jouer le rôle d'une Assemblée constituante chargée de l'élaboration d'une nouvelle constitution adoptée par référendum le 27 septembre 1992 et promulguée, le 14 octobre 1992. Néanmoins, force est de constater qu'au Togo, ce processus de démocratisation est, de nos jours, non seulement enlisé, mais pratiquement bloqué. Comment est-on arrivé à cette impasse politique ? Comment faire pour s'en sortir ?

I. DÉFICIT DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION AU TOGO

1.1. Origines du déficit du processus de démocratisation

Le coup de force du 13 Janvier 1963 a créé un contexte sociopolitique spécifique. Cette situation continue de compromettre profondément, encore de nos jours, l'avènement d'un véritable régime démocratique au Togo. Ce coup de force est perpétré par un groupe d'anciens combattants naguère engagés dans les opérations militaires de l'armée française à l'encontre des mouvements de libération initiés par les populations locales encore sous le joug de l'administration coloniale européenne, au lendemain de la deuxième Guerre mondiale. Le coup de force constitue un symbole fort du refus du principe de la libération des peuples, d'une part, et de la remise en cause de l'indépendance acquise à l'issue d'âpres combats et sacrifices des populations meurtries, d'autre part. Il est également l'expression d'un retour au statu quo, à l'ancien modèle colonial corrigé, évolutif, capable d'intégrer les nouvelles problématiques de la décolonisation dans **un processus de déconstruction progressive ou de résilience programmée et maîtrisée**. Cette situation est qualifiée volontiers par certains de processus de la recolonisation ou celui de la néo-colonisation des anciennes colonies d'Afrique. Cette vision de l'évolution postcoloniale du Togo en particulier et de l'Afrique en général apparaît relativement pertinente si l'on se réfère à l'histoire politique mouvementée de notre pays et à celle du continent africain au cours de cette période d'environ soixante ans. L'analyse révèle un certain nombre de facteurs significatifs qui militent en faveur de la thèse néocolonialiste et d'autres en faveur

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

de motivations directement moins aliénantes envers les anciennes puissances coloniales, les maîtres et autorités d'hier. Le profil des principaux auteurs des coups de force est généralement associé à une carrière militaire ou à une expérience dans le maniement des armes. Cela ne semble-t-il pas s'expliquer par l'organisation même des forces armées qui représentent l'institution sociale la mieux structurée, disciplinée, unitaire dans un environnement social traumatisé, marqué par de nouveaux déséquilibres et de profonds processus de déstabilisation ? Par ailleurs, quoi de plus commode que d'accéder au pouvoir d'Etat sans s'embarrasser au préalable des questions d'élections recourant à l'avis et à l'arbitrage des populations? L'équipe des putschistes prétend généralement représenter le peuple dans ses caractéristiques et ses intérêts. Elle s'octroie tous les droits et n'éprouve pas le besoin de rendre compte des actes et des raisons de sa conduite. Dans ces conditions, est-il vraiment étonnant d'observer que les élections populaires organisées après un coup de force ne transpirent pas de vertus démocratiques tant dans l'organisation du scrutin que dans la proclamation des résultats ?

Les scrutins électoraux qui ont permis l'accession à l'indépendance nationale et à la souveraineté internationale, ont bénéficié de vertus démocratiques de transparence et d'équité, au besoin avec l'appui de l'Organisation des Nations unies (ONU) notamment pour le cas du Togo en 1958. Ils ne semblent pas exercer une influence positive particulière sur des dirigeants auto-proclamés, tenants d'un système politique visant à entretenir le statu quo, le modèle colonial, sans un réel engagement patriotique, sans aucune attention aux aspirations des populations éprises de liberté et de meilleures conditions de vie. Et ce mode de gouvernance nationale induit par les coups de force militaires devient la règle de la gestion de l'Etat dans les nouveaux pays indépendants d'Afrique, tant en zone francophone qu'en zone anglophone et lusophone où les forces armées nationales sont en voie de création ou de consolidation. Cet état de choses contribue à créer historiquement une période d'exception où les règles de bonne gouvernance démocratique sont mises entre parenthèses, voire délibérément oubliées. Il convient de noter que cette période d'exception correspond en fait à celle d'un régime politique autoritaire, celui du parti politique unique, parti-Etat, réfractaire à toute critique, à tout parti d'opposition et au multipartisme politique.

1.2. Signes annonciateurs de la fin de la bipolarité des deux blocs idéologiques du monde et le discours de la Baule.

Des réformes économiques et sociales initiées, au milieu des années 1980, par des dirigeants soviétiques mettant l'accent sur l'exigence de la transparence (Voir Mikhaïl Gorbatchev : glasnost et perestroïka, 1985-1991) dans la vie politique de la nation, provoquent de profonds bouleversements socio-politiques dans les pays de l'Europe de l'Est et contribuent entre autre à la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989.

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

Ces réformes à orientation libérale créent l'illusion de la fin des divergences économiques et idéologiques, fondements de la guerre froide entre les partisans du capitalisme et de l'économie de marché, appartenant au bloc dit de l'Ouest, d'une part, et les adeptes du communisme et de l'économie centralisée, planifiée, appartenant au bloc dit de l'Est, d'autre part. Le bloc de l'Ouest est généralement associé à l'espace des libertés individuelles et de la démocratie. Le bloc de l'Est est essentiellement perçu comme l'espace par excellence de graves violations des droits humains, de la gouvernance autoritaire et antidémocratique, du déni des libertés individuelles et publiques, du culte de la personnalité. C'est pourquoi les mouvements de contestation populaires nés de ces réformes socio-économiques, ont fait tache d'huile, surtout dans les pays où les populations connaissent des conditions de gouvernance politique similaires à celles du monde communiste. Dans cet environnement international ébranlé par des réformes radicales et surexcité par des changements brusques au sommet de l'Etat, on commence à croire à la disparition du système communiste au profit du système capitaliste, désormais renforcé par le processus de globalisation en voie de réalisation. Des bouleversements dramatiques et des changements spectaculaires, observés en diverses régions du monde, semblent avoir persuadé du rejet total du communisme comme une idéologie capable de garantir l'unité nationale et la cohésion des populations.

Ces évènements entretiennent de grands espoirs de changements dans un monde profondément divisé par ces idéologies dominantes en question. Ils inspirent des réformes à travers le monde, et ce jusque dans les zones d'influence des grandes puissances coloniales. Le discours de la Baule (20-06-1990) qui associe les vertus de la démocratie à la bonne gouvernance d'une nation, au processus de développement et de bien-être des populations, en est une brillante illustration de l'attitude des dirigeants de la France, une ancienne puissance coloniale et une vieille démocratie d'Europe face à cette crise liée à la démocratisation en Europe de l'Est et dans le monde. Ce discours historique de la Baule traduit la vision des dirigeants français, autrement dit des autorités de l'ancienne puissance coloniale dont l'influence politique, économique et culturelle demeure encore importante dans ses anciennes colonies. Que signifie ce discours de la Baule conditionnant l'aide au développement au respect de la démocratie dans les pays pauvres du Tiers-monde en général et d'Afrique en particulier ? Comment dépasser l'ambiguïté qui le sous-tend quand on sait le rôle déterminant joué par les réseaux de l'ancienne métropole coloniale dans les changements antidémocratiques opérés dans ses anciennes colonies devenues indépendantes ? Ce discours rappelle par son contenu et sa force d'anticipation, à bien des égards, la stratégie, mise en place sous la V^e République, permettant d'octroyer facilement l'indépendance à toute colonie qui la demande, de façon à amortir ainsi toute tension exacerbée avec une métropole sollicitée de partout par des mouvements de libération nationale. Cette stratégie d'ouverture et d'anticipation ne permet-elle pas d'éviter de combattre sur plusieurs fronts à la fois, d'une part et d'amener des mouvements territoriaux apparemment dispersés à unir et à

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

mutualiser leurs forces contre un ennemi commun, d'autre part ? Ainsi les stratégies adoptées par la métropole pour répondre, soit aux attentes des peuples colonisés épris de liberté et d'indépendance ou de reconnaissance de souveraineté internationale, soit aux aspirations des populations fortement engagées pour la liberté et la démocratie, apparaissent largement efficaces et payantes. En effet, le bilan des deux périodes considérées (1960-1990 et 1991-2020) dans l'histoire postcoloniale indique que les objectifs du refus des indépendances défendus par la métropole coloniale sont beaucoup plus atteints que ceux poursuivis par les populations adeptes de l'indépendance immédiate ou de la souveraineté internationale effective.

1.3. Comment est-on arrivé à l'impasse politique ?

1.3.1 Echec patent du processus de démocratisation au Togo.

Ce bilan présente généralement un tableau sombre marqué par une absence flagrante de souveraineté internationale ou d'indépendance nationale réelle, une gouvernance politique peu respectueuse des libertés individuelles et publiques, et une gouvernance économique propre à hypothéquer plus le développement national qu'à assurer le bien-être des populations. Et pourtant la coopération internationale, bilatérale et multinationale, ouverte à toutes les formes d'assistance technique, économique et culturelle, est intervenue très tôt dans les relations du Togo ou des autres Etats indépendants d'Afrique avec l'ancienne puissance coloniale, les pays développés d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Une analyse de ces deux périodes clés, charnières, véritables tournants de l'histoire (postcoloniale) conduit à un constat d'échec, à l'existence d'un double échec. Le premier échec relatif à la première période (1960-1990) révèle l'incapacité de parvenir à confirmer l'effectivité de l'indépendance octroyée ou acquise par d'autres moyens, y compris par la lutte armée. Le second échec concerne la période couvrant les tentatives de démocratisation amorcées au lendemain du discours de la Baule (1991-2020). Comment en est-on arrivé à ce bilan négatif malgré la détermination des populations et l'engagement authentique des dirigeants en faveur du changement et du bien-être pour tous ? Comment peut-on sortir de ce piétinement permanent, de ce quasi immobilisme, qui compromet le développement du Togo, voire de l'Afrique, évoluant désormais dans un environnement enrobé dans le culte de l'argent et du gain facile, la corruption, la violence extrême, le spectre du terrorisme et du djihadisme forcené ?

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

1.3.2. Les facteurs d'un échec programmé :

A - Le refus de l'indépendance réelle et des ensembles régionaux d'initiative africaine

- **Les coups de force militaires et la culture de la division**

L'histoire de la décolonisation montre à suffisance les innombrables obstacles que la puissance coloniale a mis en place pour étouffer les aspirations des populations assujetties en vue de leur libération. Elle comporte par endroits des drames et tragédies témoignant de l'inhumanité des protagonistes en présence dont les forces de frappe sont inégales et disproportionnées. L'acharnement du pouvoir colonial à défendre âprement le territoire occupé par la ruse ou par la force rencontre la détermination des mouvements de libération animés par les combattants de la liberté. La conscience de l'inégalité des forces en présence et de la supériorité du pouvoir central dominant amène les protagonistes à accorder peu d'importance à la stratégie du dialogue axée sur la discussion et la négociation. L'utilisation de la force brute, source de violence et de violation des droits humains, conforte dans la croyance à la suprématie du pouvoir dominant au détriment du respect du principe de la dignité humaine et des valeurs démocratiques. Cette méthode de lutte contre les combattants de la liberté et les mouvements de libération contribue progressivement à la recherche des moyens semblables utilisés pour la répression, et à l'évolution de la confrontation en conflit armé, voire même en guerre civile. L'histoire des sociétés humaines abonde en ces cas de révolte populaire dont le processus de progression emprunte les étapes du schéma d'évolution évoqué précédemment. Les luttes de décolonisation ont parfois dégénéré en véritables conflits armés à cause de l'intransigeance de l'administration coloniale réfractaire à toute négociation favorable au processus de changement souhaité par les populations et leurs représentants. Elles ont pris cette tournure pernicieuse dans un certain nombre de pays africains contraints d'arracher leur indépendance les armes à la main, sous la pression des forces de libération nationale (FLN). Les mouvements de libération nationale ont évolué notamment vers ce type de belligérance en Afrique du Sud, Algérie, (Angola, Cap Vert, Egypte, Guinée Bissau, Mozambique, Namibie, Zimbabwe. Lorsqu'on essaie d'identifier les puissances coloniales concernées, on trouve la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et le Portugal. Il convient de noter que dans les pays africains indépendants auxquels ce nouveau statut de souveraineté internationale est octroyé, des coups d'Etat sont généralement organisés pour remettre en cause des gouvernements légitimes démocratiquement élus. Les gouvernements issus de ces coups de force inspirés, initiés et soutenus par les anciens maîtres s'emploient à mettre en œuvre une stratégie de retour au statu quo, propre à valoriser le modèle colonial de gouvernance et à trahir les attentes des populations sous la pression de leurs nouveaux mentors et conseillers en matière de politique économique, sociale et culturelle ainsi

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

que dans les domaines de la diplomatie et de la coopération internationale.

De même, les gouvernements formés à l'issue de la victoire décisive des forces de libération nationale ont également exprimé les aspirations des populations apparemment fières d'avoir conquis leur indépendance et leur droit à l'autodétermination. Ils doivent faire face à des problèmes d'organisation multiples et complexes dans un monde englué dans un système de concurrence ouvert à tous les coups, malgré l'existence des règles et règlements censés y assurer la discipline intérieure. En effet ce code de conduite établi pour la communauté internationale peut être allègrement bafoué en fonction du niveau de la force de frappe du membre indiscipliné, indiscipliné. Par ailleurs il faut faire partie du club très fermé du Conseil de sécurité regroupant les grandes puissances militaro-économiques du monde, disposant entre autres des armes de dissuasion redoutables, dont notamment l'arme nucléaire et biologique. Ce club intervient dans les affaires du monde comme la conscience morale de l'humanité alors que tout le monde sait combien les intérêts partisans sont présents et bien vivaces au sein de ce petit groupe de nations chargées de promouvoir la paix dans le monde au nom de la communauté internationale.

La complexité du vivre ensemble à l'échelle du monde moderne comporte des exigences liées au respect d'un protocole rigoureux dont la maîtrise est largement assurée à l'origine par les nations et vieilles démocraties d'Europe et d'Amérique. Cet état de chose oblige les jeunes Etats, en particulier les nations en construction d'Afrique, à s'approprier les règles de conduite requises dans leurs rapports avec les autres membres de la communauté internationale et ce, dans le cadre de l'expression de leur souveraineté internationale. Il s'ensuit un système de parrainage induit par le besoin et la demande d'assistance technique offrant l'occasion aux nations expérimentées, en particulier aux anciennes puissances coloniales, d'intervenir librement dans les affaires intérieures de ces jeunes Etats en privilégiant leurs propres intérêts au détriment de ceux de leurs assistés ainsi abusés. Dans cette optique, des institutions créées dans le cadre de la coopération internationale s'inscrivent dans cette logique de contrôle de l'ordre mondial par une minorité de nations averties, initiées et puissantes au plan politique, économique, technique et militaire. Le fonctionnement des institutions comme, entre autres, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) obéit à cette logique de domination hégémonique. Les résultats liés à ces différents types d'assistance laissent profondément perplexes tout observateur désireux de savoir si les nobles objectifs de transformations économiques et sociales des pays concernés sont atteints en matière de réduction de la pauvreté. La perplexité dont il est question provient du fait de l'importance considérable des investissements alloués et des sacrifices humains consentis par rapport au caractère insignifiant des résultats obtenus en termes de développement réel. Les conclusions des rapports d'évaluation

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international sont généralement négatives. Elles sont loin d'attester un niveau de développement encourageant. Au contraire elles reconnaissent que ces pays sont devenus, après plusieurs décennies d'efforts de développement, plutôt des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Une étude entreprise par la Banque mondiale au Togo révèle que les 2/3 de la population nationale vivent dans la pauvreté.

Il convient de rappeler que ces institutions internationales créées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1946) ont pour mission de contribuer à un redressement accéléré de l'économie des pays industrialisés totalement ruinés par ce conflit terrible et dévastateur. Elles se sont davantage occupé plus des économies avancées que de celles des pays pauvres où tout est à commencer et à construire. En fait l'histoire indique que les activités de ces institutions financières internationales sont essentiellement orientées vers l'exploitation systématique des ressources de cette catégorie de pays plutôt que vers un véritable développement traduit par l'amélioration effective des conditions de vie des populations concernées. Il est pratiquement évident de nos jours que ces institutions financières ne travaillent pas nécessairement pour promouvoir le bien-être des populations des pays pauvres. Des mesures drastiques adoptées dans le cadre des politiques d'ajustements structurels (PAS) en sont des témoignages éloquentes et troublants du fait de leur faible efficacité et de leur caractère inhumain. Elles soulèvent un nombre d'interrogations sur les véritables objectifs de ces institutions financières qui interviennent dans la majorité des transactions économiques dans le monde et singulièrement en Afrique. Elles apportent essentiellement leurs garanties et expertise aux gouvernements dont les besoins de financement sont clairement identifiés en vue d'obtenir des prêts requis pour des projets de développement. Ces institutions financières mondiales auraient-elles fait preuve de laxisme dans ce type de mission, au point de manquer de fermeté, au cours de négociations face à ces nouveaux Etats souverains dont les offres de garanties sont largement ouvertes et alléchantes ? Les Etats concernés auraient-ils été victimes d'abus de confiance de la part de ces institutions dont la crédibilité est difficilement mise en cause ? L'existence d'un niveau d'endettement considérable est-elle justifiée au regard de faibles résultats obtenus en matière de développement économique et social des pays pauvres d'Afrique, classés pays pauvres très endettés (PPTÉ) ? Toutes ces questions sont pertinentes. Elles visent à relever et faire comprendre un nombre de paradoxes qui entretiennent la confusion dans les relations de ces institutions internationales avec les pays en voie de développement. A la question de l'importance des dettes engendrant de graves conséquences négatives sur les conditions de vie des populations locales, des rapports d'évaluation des actions de ces institutions ont révélé l'existence d'énormes anomalies et des irrégularités néfastes à l'atteinte des objectifs de développement et de bien-être préalablement établis. Ils ont identifié par endroits des causes telles que des pratiques liées à la corruption, aux détournements budgétaires et financiers, à la promotion des « éléphants blancs » permettant de dilapi-

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

der les fonds alloués aux opérations de développement aux dépens des intérêts des populations locales. Dans ces conditions, rien d'étonnant si ces pays pauvres ne connaissent pas encore une véritable industrialisation. Il est vrai que les industries extractives sont relativement développées eu égard à la demande intensive en matières premières dans les usines des pays riches industriellement avancés. On comprend mieux la stratégie de ces institutions financières internationales qui consiste à « racoler » les économies des pays sous-développés au profit de celles des pays riches, industriellement avancés. Pour ce faire, les institutions financières en question opèrent de façon que les jeunes Etats d'Afrique, en l'occurrence, bradent leurs ressources du sol et du sous-sol, au profit des industries de transformation installées en majorité en Occident et dans les anciennes métropoles coloniales. En effet tout le monde sait combien les négociations relatives aux ajustements des prix des matières premières sont généralement difficiles et aboutissent rarement en faveur des pays producteurs formant également, en majorité, la catégorie des pays pauvres. Elles offrent l'occasion d'observer les rapports de forces qui définissent les relations d'échange entre pays riches et pays pauvres, entre les grandes puissances et les autres. Elles permettent en outre de prendre conscience du pouvoir de domination et de la capacité hégémonique des sociétés multinationales qui fleurissent un peu partout à partir des grandes métropoles de grandes puissances.

Ces multinationales exercent un contrôle étroit sur un marché mondial dont elles cherchent à canaliser le dynamisme expansionniste en faveur de leurs seuls et uniques intérêts. Elles ignorent les frontières des Etats et les espaces politiques définis par les gouvernements nationaux. Elles se comportent pratiquement au-dessus des Etats souverains. N'est-ce pas pour cette raison liée en partie à l'ingérence étrangère et à la concurrence déloyale, susceptibles de saper le moral des dirigeants et de compromettre l'élan, l'engagement et le génie des producteurs locaux et le marché intérieur, que certains Etats ont jugé bon de fermer ou de contrôler très étroitement les frontières de leurs pays, au début de l'industrialisation et de la modernisation de leur économie nationale ? Il faut noter que les pays ayant pris cette option protectionniste, en l'occurrence, la Russie et la Chine, disposent d'un marché intérieur important, capable d'absorber la production intérieure et d'en assurer tant soit peu la diversité. Ce n'est pas le cas pour la majorité des Etats africains que les anciennes puissances coloniales s'évertuent à réorganiser dans le cadre de leur nouvelle approche géostratégique déterminée par la nécessaire sauvegarde de leurs intérêts dans un espace géographique naguère occupé, contrôlé et maîtrisé. Et comme pour être fidèles au principe de « diviser pour régner », les anciennes puissances coloniales, en particulier la France, s'emploient à entretenir et intensifier la culture de la division au niveau de leur ancien empire colonial. Une politique de déstructuration est mise en œuvre dès les premières années des indépendances. Elle vise à combattre systématiquement tout effort de regroupement des nouveaux Etats indépendants, membres des anciennes fédérations telles que celle de l'Afrique occidentale française (AOF) ou celle de l'Afrique équatoriale française (AEF) créées et administrées par la métropole coloniale en vue d'une gestion efficace et

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

B - Le refus de l'unité nationale

Cette politique néocolonialiste, réfractaire à tous changements réels, répondant aux aspirations profondes de liberté et de bien-être des populations, s'oppose à toute idée de communauté et de fédéralisme, sauf si celle-ci est inspirée et soutenue par l'ancienne métropole coloniale. Elle ne semble pas s'écarter outre mesure du modèle colonial précédent qui sait exploiter la diversité ethnique, entretenir des rivalités entre groupes ethniques et compromettre si possible le processus de formation d'une communauté nationale authentique. Désormais tout ce qui peut contribuer à promouvoir un esprit de solidarité et d'entente sociale dynamique devient suspect et perçu comme un élément perturbateur ou une source potentielle de déstabilisation du pouvoir en place ou du système politique en vigueur. Au Togo, la disparition du régime d'internat dans les collèges et lycées largement répandu sous l'administration coloniale semble s'inscrire dans cette logique de prudence stratégique envers une jeunesse longtemps ouverte aux aspirations des mouvements de libération nationale. Tout regroupement de personnes doit être contrôlé ou interdit. Depuis le premier coup de force de janvier 1963, les partis politiques ont perdu leur existence légale. A partir du 30 Août 1969, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), parti unique, Parti-Etat, est créé sans doute pour combler cette absence de parti politique.

Aucune voix discordante ou toute autre forme de contestation n'est tolérée ni à l'intérieur ni à l'extérieur de ce parti considéré comme le creuset où toutes les forces vives du pays sont censées venir se fondre pour bâtir la nation togolaise. Cette formation politique se révèle très tôt comme un véritable organe de conception et de décision chargé de contrôler tout le système économique et social du pays. La question nord-sud, particulièrement préoccupante pour les auteurs du putsch de janvier 1963, reçoit une réponse spécifique et paradoxale qui consiste à accroître et accentuer les déséquilibres autrefois dénoncés entre les régions du nord et celles du sud. Cette problématique ethnique ne fait jamais l'objet de discussion au sein du parti-Etat ni au sein du gouvernement, même si elle constitue un élément consubstantiel du système politique issu de ce coup de force emblématique. Elle apparaît avec beaucoup de visibilité à l'occasion des opérations de sélection ou de recrutement, dans lesquelles l'appartenance régionale peut constituer un critère de choix déterminant. Cette question ethnique devient rampante au point d'imprégner les comportements quotidiens des citoyens dans une forme de régionalisme subtil empreint de méfiance réciproque et du poids des préjugés. Elle représente un phénomène social réel dont les manifestations concrètes ne peuvent pas être niées ni ignorées. A bien des égards, l'attention que semblent lui apporter les acteurs politiques, laisse penser que **cette problématique ethnique s'inscrit davantage dans une logique**

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

d'exclusion permettant de tenir les populations d'une partie du pays hors de la portée de celles des autres régions, considérées comme totalement différentes et responsables de leurs conditions de vie déplorables, autrement dit de leur mal-être.

Entretien l'impact d'un tel phénomène social d'exclusion peut-il contribuer à la construction d'une communauté nationale effective, fiable et animée d'un patriotisme éclairé ? S'enfermer dans la logique d'exclusion, n'est-ce pas poursuivre la politique de la division, celle de « diviser pour régner », initiée par l'administration coloniale et consolidée dans la période postcoloniale celle des indépendances comme modèle de gouvernance républicaine ?

Une analyse des principales étapes de l'évolution de cette période postcoloniale, qui court grosso modo de 1960 à ce jour, permet de relever quelques éléments de réponse aux interrogations précédentes.

Une période d'indépendance octroyée dont la durée excède celle de l'administration coloniale française au Togo, estimée à quarante années (1920-1960) contre bientôt environ soixante pour la première (1960-2020). La période d'exception instaurée à l'issue du coup de force de janvier 1963 n'a pas nécessairement pris fin à la création du parti unique, parti-Etat, RPT, en août 1969, soit deux ans après le second coup de force intervenu en janvier 1967. La naissance de cette formation politique constitue, au contraire, une étape importante de cette situation d'exception marquée par la confiscation des droits citoyens et civils, la violation des droits humains, des libertés individuelles et publiques. Les tentatives d'ouverture démocratique sont amorcées au sein du parti lorsque les militants sont invités à participer à la compétition électorale « en volant de leurs propres ailes », autrement dit sans bénéficier des moyens de propagande habituels du parti dont le rayonnement et la capacité de persuasion sont connus de tous. Cet événement intervient en 1984 au moment où le comité central du parti décide de promouvoir l'instauration d'une assemblée nationale dans la perspective d'une libéralisation progressive de la vie politique du pays. Et comme pour souligner l'insuffisance de ces réformes en matière de démocratisation de la vie politique nationale, des mouvements de contestation commencent à se manifester avec une rare violence jamais connue auparavant. Le choc de l'agression perpétrée, le 23 septembre 1986, par un groupe d'individus armés, qualifié d' « envahisseurs-terroristes », est encore présent dans la mémoire collective. Il traduit un signal fort en faveur d'un besoin réel d'une attente effective de démocratie que les réformes timidement introduites par les instances du RPT sont loin de satisfaire. Il représente à coup sûr un événement

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

national marquant, annonciateur d'un tournant historique dans la vie politique du pays. C'est l'amorce d'une évolution sociopolitique nationale que le discours de la Baule (1990), les manifestations populaires du 5 octobre 1990 et la Conférence nationale souveraine (CNS) de juillet-août 1991 vont concrétiser dans la marche du Togo vers la démocratie.

Les révélations recueillies au cours de cette conférence nationale, véritable forum national où la parole apparaît totalement libérée, apportent des éclairages troublants sur le mode de gouvernance et les réalités de la vie sociale sous le régime du parti unique. Elles contribuent à l'évaluation des activités du parti-Etat, dont les résultats sont loin de refléter, traduire et concrétiser les objectifs de développement, de vivre ensemble et de cohésion sociale présentés dans son document de base ou le livre vert. Que faire d'un parti dont l'impact sur le développement national est si faible, voire insignifiant au regard d'énormes efforts humains et financiers consentis par les populations ? Surtout que celles-ci sont obligées de participer à son financement à travers toutes sortes de contributions. Des cotisations obligatoires sont imposées aux salariés qui subissent des prélèvements à la source. Faut-il abandonner cette formation politique, dont l'existence devient confuse dans un contexte politique national désormais ouvert au multipartisme ? La décision de l'abandonner fournit le prétexte d'une crise politique conduisant au maintien du RPT et aux pratiques antidémocratiques dont les conséquences entretiennent inlassablement la longue crise togolaise. Une nouvelle constitution voit le jour en 1992, sous l'action dynamique et déterminante du parlement de transition, le Haut conseil de la République (HCR), qui parvient à ce résultat très encourageant, malgré divers obstacles érigés par les tenants du pouvoir contesté. Il convient de rappeler que le HCR représente en réalité **une assemblée constituante** décidée à se battre par tous les moyens pour promouvoir, entretenir et consolider les valeurs démocratiques dans le pays. Des dispositions de **ce nouveau contrat social** appelé à régir le « vivre ensemble » des Togolais en font largement foi et visent à éviter toute erreur permettant de recréer un contexte sociopolitique susceptible de reproduire un système de gouvernance autocratique. Elles portent, entre autres, sur la limitation effective du nombre des mandats électifs, la protection systématique des droits citoyens, les conditions de candidature et d'éligibilité pour les civils et les militaires, la déclaration obligatoire de fortune et la réglementation des dépenses de campagne électorale.

Cette constitution, destinée à concrétiser le processus de démocratisation auprès des populations et dans les institutions nationales, ne connaît pas une application rigoureuse. Des fraudes électorales et autres irrégularités dans le

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

Le jeu politique, l'absence de vision et de stratégie claire de prise de pouvoir, au niveau des partis de l'opposition, créent la confusion dans un contexte social perturbé, traumatisant et animé par une population quelque peu terrorisée, consciente d'être en permanence victime d'un coup de force militaire.

En effet, les élections organisées depuis cette période de transition ne reflètent pas nécessairement les changements institutionnels requis. Elles offrent au contraire des moments de violences extraordinaires, de violations massives des droits humains attribuées en majorité aux tenants du pouvoir, d'une part, et des rivalités internes stériles entre les partis de l'opposition, d'autre part. Ces types d'élections contribuent plutôt à briser et retarder la marche en avant de la démocratie au Togo, qu'à promouvoir l'avènement de meilleures conditions de vie pour les populations considérées dans leurs diversités économiques, sociales et culturelles. L'organisation de ces élections permet d'enclencher **un processus de résistance** à la démocratisation. Celui-ci consiste à s'emparer par tous les moyens légaux ou illégaux et frauduleux des institutions nationales censées gérer ou contrôler le fonctionnement normal et démocratique de la vie politique, afin d'y introduire une gestion opaque et confuse au gré des intérêts du parti dominant. Il vise à imposer une marche à reculons aux adeptes de la démocratie. Il s'inscrit dans **la logique du statu quo** et du refus de la démocratie. Il incarne le modèle d'action et la stratégie politique des tenants du pouvoir instauré au lendemain des coups de force militaire de janvier 1963 et janvier 1967. Il perpétue à bien des égards la période d'exception que l'avènement du RPT en 1969 et celui du multipartisme en 1991 auraient pu faire croire à jamais révolue. Ce processus de résistance à la démocratisation devient le modèle prédominant de gouvernance, réfractaire à toute forme de changement démocratique dans le jeu politique, jusqu'à la disparition du président Gnassingbé Eyadema, le 5 février 2005.

1.1.2 Le refus avéré du changement démocratique

Le décès du Chef de l'Etat, après un règne sans partage d'environ 38 ans, suscite un regain d'espoir de changement au niveau du leadership du pays. Cette lueur d'espoir qui renaît semble se justifier aux yeux d'une population profondément déçue par l'attitude d'une classe politique viscéralement préoccupée par ses propres intérêts personnels et égoïstes. Les tenants du pouvoir restent fermés à toutes réformes susceptibles de déstabiliser le régime assuré du soutien indéfectible de l'armée et de les priver des avantages attachés à ce statu quo aux dépens des souffrances du peuple meurtri. Les partis de l'opposition fascinés par le

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

concept de l'alternance ne cherchent pas à savoir comment le concrétiser, le traduire dans les faits, particulièrement dans le paysage politique togolais, sans trahir les aspirations des populations en quête de liberté et de bien-être authentique. **Leur attitude laisse croire qu'ils attendent davantage le changement escompté de l'intervention extérieure, de l'assistance de la communauté extérieure, que de leur propre stratégie d'action, de la mutualisation de leurs énergies dispersées et affaiblies par des rivalités stériles entre partis dits de l'opposition.** Cet état de chose les met dans l'incapacité de former durablement un mouvement unitaire de façon à être en harmonie avec les forces vives du pays, mobilisables, potentiellement disponibles pour manifester leur engagement et leur détermination dans la réussite du processus de libération nationale et de démocratisation. Lorsqu'on analyse les comportements de ces trois catégories de protagonistes, le parti au pouvoir, les partis de l'opposition, la population, face à l'impératif du changement démocratique, on découvre l'existence de différences significatives, pleines d'enseignements en ce qui concerne le niveau d'engagement citoyen et la conscience patriotique.

A - Les tenants du pouvoir et la stratégie de la résistance à la démocratie et de la conservation du pouvoir

Il est indiqué plus haut que le parti au pouvoir, ébranlé par les mouvements de démocratisation qui ont connu une réelle effervescence au début des années 1990, a adopté une **stratégie de résistance et de conservation du pouvoir** ou de maintien du statu quo, que les divers événements survenus au lendemain de la Conférence nationale souveraine (CNS) n'ont pas permis de contrecarrer avec succès. Cette stratégie de résistance s'accommode allègrement de ce que d'aucuns appellent volontiers la **démocratie de façade**, parée des formes et apparences des institutions démocratiques, sans se préoccuper outre mesure du respect des normes et règles de conduite établies, requises. Elle permet de revenir progressivement sur les acquis constitutionnels obtenus par l'ouverture démocratique, attestée dans le cadre du dialogue par la Conférence nationale souveraine (CNS).

Des tentatives de coup de force militaire (et les sorties intempestives de la soldatesque) finissent par déstabiliser le gouvernement de transition, perturber le jeu politique et semer les graines de la division au sein des partis de l'opposition. Les rivalités internes et des malentendus entre leaders de l'opposition parviennent à compromettre la cohésion et l'entente précaires entre les partis de l'opposition au sortir de la CNS. Les législatives de janvier 1994 offrent l'occasion de constater la profondeur de la division des partis de l'opposition, habilement exploitée par le régime RPT. Le parti de l'opposition

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

majoritaire à l'assemblée nationale est écarté de la « primature » au profit du parti minoritaire, plus proche des tenants du pouvoir. De même, le perchoir boudé par le parti majoritaire est également occupé par un membre du parti RPT. Il s'ensuit que toutes les conditions sont réunies pour faciliter le retour triomphant du parti RPT aux affaires, au statu quo souhaité. Des combines politiciennes sont vite engagées pour inverser la majorité parlementaire au profit du parti RPT. L'atmosphère du parti unique est de nouveau retrouvée pour la gestion des affaires du pays. Le paysage politique togolais est revenu sous la domination du parti RPT, plus décidé que jamais à ne pas faire de concession dans la poursuite et la mise en œuvre du processus démocratique.

Au même moment les partis de l'opposition représentés au parlement se « tirent dessus » et s'organisent pour éviter de contrôler les nouvelles institutions démocratiques en train de se mettre en place conformément à la nouvelle constitution du pays. Le parti de l'opposition majoritaire au parlement se complaît dans son rôle de contestation sans se demander quel est l'impact réel de cette posture sur l'issue du combat de libération ou de démocratisation mené par le peuple depuis des années. Au lendemain de la mort du président Gnassingbé Eyadema, les partis de l'opposition sont confrontés à une situation similaire pour la formation d'un gouvernement de transition imposé par l'Accord politique global (APG). Ils révèlent une fois encore, au grand jour, le poids des rivalités intestines, une vision confuse des objectifs poursuivis, apparemment dominée par des ambitions personnelles et égocentriques, une absence de cohérence et de cohésion. Ce climat délétère au sein des partis de l'opposition est une aubaine pour un régime massivement contesté, dont le caractère violent et brutal vient d'être révélé au monde entier, à travers les pratiques répressives des forces de sécurité chargées de la supervision du scrutin présidentiel d'avril 2005.

B - Les partis politiques de l'opposition et l'alternance politique hypothéquée.

Il convient de rappeler qu'un parti ou une formation politique est d'abord un groupe d'intérêt, composé de personnes partageant la même vision politique, idéologique, et animées du désir de la conquête et de l'exercice du pouvoir d'Etat. Au Togo, un pays en voie de démocratisation, on dénombre plus d'une centaine de partis politiques dont la taille moyenne réelle de certains est très faible. La taille d'une formation politique est parfois réduite à une seule personne, soit au seul membre fondateur. On peut se demander quelles sont les véritables motivations à l'origine de la création de ces innom-

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

brables partis politiques ? Une analyse des principales formations politiques c'est-à-dire les plus en vue, indique que celles-ci se laissent généralement engluer dans un système de compétitions déterminées plus par des considérations d'ordre personnel et égocentrique que par des préoccupations d'ordre stratégique et d'intérêt national. Face à cette pléthore de partis politiques dans le pays, le Groupe de Recherche et d'Action pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD) n'avait-il pas suggéré en son temps, dans l'une de ses publications, la nécessité et l'urgence d'un assainissement du contexte politique togolais ? La multiplicité de ces formations politiques contribue à créer davantage l'illusion d'une vie nationale démocratique plutôt que l'existence de véritables pratiques démocratiques. Elle entretient le sentiment d'être dans un régime démocratique alors que les militants comme une bonne partie du peuple vivent au quotidien l'arbitraire des personnes chargées d'animer les institutions de l'Etat.

Cette multiplicité des partis politiques banalise le principe de l'engagement politique selon lequel une personne consacre sa vie, son activité et son temps, à l'intérêt et à la défense de la chose publique. Elle pourrait faire croire que les fondateurs de partis seraient beaucoup plus motivés par les avantages liés à ce type d'initiative qu'aux contraintes associées à ce genre d'entreprise « missionnaire », à la limite du bénévolat, dans l'optique d'une démarche d'engagement citoyen authentique. Et pourtant ne serait-il pas possible de mettre fin à cette anomalie, en exigeant par exemple que chaque parti politique dispose d'une représentation effective dans les principales régions et préfectures du pays ? Qu'il soit obligé de couvrir pratiquement tout le territoire national avec des membres issus de toutes les régions et traduisant en partie la diversité ethnique observée ? Pourquoi cette situation sociopolitique perdure, créant l'illusion d'une vie nationale démocratique que l'on cherche à rendre crédible à l'échelle internationale ? Il est vrai que l'organisation des élections crédibles, transparentes et équitables aurait pu régler le problème, en marginalisant systématiquement ces partis minoritaires et insignifiants aux yeux de l'électorat. A ce propos, que de contentieux électoraux non résolus jalonnent la marche des Togolais vers le changement démocratique depuis 1990 ? **Le paradoxe est que la population togolaise aspirant à la démocratie, continue de voter pour le maintien d'un régime antidémocratique, à toutes les échéances électorales prévues par la constitution.** Comment comprendre ce comportement bizarre de l'électorat, surtout que l'élection, la possibilité de pouvoir choisir librement par un bulletin de vote le candidat désiré, joue un rôle déterminant dans ce modèle de gouvernance démocratique ?

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

Cette question peut être considérée comme celle qui est au cœur de la longue crise politique togolaise. Elle renvoie également à la problématique des partis politiques et même à celle des élections organisées dans les pays en voie de démocratisation, et dans la majorité des cas avec le concours financier et technique de la communauté internationale. Que dire de ces élections où toutes les étapes du processus électoral sont viciées, engendrant ainsi des résultats tronqués, contestés à travers des manifestations populaires, violemment réprimées dans le sang, des tueries et des violations massives des droits humains, sans susciter une sincère indignation de la communauté internationale ? Ces événements sociaux profondément traumatisants pour des populations meurtries par des décennies de gouvernance autoritaire/autocratique, sont loin de faire clairement l'objet d'une condamnation appropriée suivie de sanctions ciblées, propres à garantir le respect du principe de la dignité humaine et de celui des libertés individuelles. **Ils rencontrent généralement la caution, l'indifférence ou le laxisme de la communauté internationale dont les représentants et envoyés spéciaux disposent de « formules toutes faites » pour minimiser et banaliser des anomalies et diverses irrégularités avérées, observées et attestées dans les processus électoraux.** Et pourtant l'un des critères d'évaluation de l'option démocratique d'un système politique n'est-il pas la capacité garantie, pour un peuple, de choisir librement ses propres dirigeants suivant des règles qu'il s'est librement données ? Du moins c'est ce que semblent indiquer les principaux enseignements liés au modèle de gouvernance démocratique préconisé par l'ancienne puissance coloniale et les nations démocratiquement avancées de l'Occident. Pourquoi les normes démocratiques valables dans l'ancienne métropole coloniale et le monde occidental ne le sont-elles pas ailleurs, en particulier dans les pays du Tiers-monde et de l'Afrique subsaharienne ? Les normes démocratiques sont-elles vraiment universelles comme on le prétend généralement au niveau des nations développées et démocratiquement avancées du monde ? Et compte tenu de la prépondérance de la violence dans la **déconstruction des processus électoraux dans les Etats d'Afrique**, en particulier ceux de l'Afrique francophone, n'est-il pas légitimement permis de penser que les résultats des scrutins électoraux dépendent plus de la capacité d'engendrer la peur et la terreur que de l'expression libre de la volonté des électeurs dans les urnes ? Des décennies d'observations électorales marquées par des résultats contestés suivis de violences et d'accords non tenus attestent à suffisance que le Togo s'inscrit rigoureusement dans cette **logique de déconstruction des processus électoraux**. Cela produit et entretient **une démocratie de façade, reconnue par la communauté internationale, mais rejetée par la communauté nationale**. Il apparaît ainsi que l'avis de la communauté internationale est plus déterminant et décisif dans le

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

processus électoral censé organiser démocratiquement le choix des dirigeants à la tête du pays. **N'est-ce pas reconnaître aussi par-là que c'est la communauté internationale qui choisit finalement les dirigeants du pays à la place des populations locales directement concernées ?**

L'histoire de ces trois dernières décennies consécutives au discours de la Baule, apporte des éléments de réponse édifiants quant à ces interrogations et à la stratégie d'anticipation de blocage des institutions en fonction de la stratégie de déconstruction du processus de démocratisation. Les bouleversements politiques qui ont marqué cette période présentent des conséquences encore vivaces de nos jours. Des résultats des élections conformes aux aspirations de changements des populations sont régulièrement rejetés au profit d'une minorité autoproclamée détentrice du pouvoir par la force. La duperie n'est pas inaperçue. Elle révèle l'amère réalité des mascarades électorales dans ce contexte africain dominé par un rapport des forces en faveur des partisans de ce que d'aucuns qualifient de coup d'Etat permanent. Cet état de chose s'inscrit dans la logique du régime d'exception systématiquement opposé à celui qui est conforme au modèle démocratique que l'on cherche à instaurer à travers des processus électoraux crédibles respectant les normes de transparence, d'équité et de non-violence. Dans ces conditions, la démocratie de façade, consolidée à chaque échéance électorale au Togo, entretient un régime d'exception comme au temps du RPT devenu UNIR, Union pour la République, tandis que les partis de l'opposition se laissent convaincre d'évoluer déjà sous un régime démocratique. Il s'ensuit une compétition farouche entre eux plutôt que la recherche d'une organisation stratégique efficace capable de coordonner et de mutualiser leurs forces individuelles respectives pour atteindre l'objectif commun : opérer un véritable changement de régime et stopper le processus de monarchisation du pouvoir en cours dans le pays. Des tentatives de coalition et de regroupement de partis de l'opposition ne durent que l'espace d'un matin. Pour le scrutin présidentiel, elles survivent rarement au-delà de la proclamation des résultats habituellement en faveur du chef d'Etat sortant. Ces coalitions et regroupements de partis sont pratiquement inexistantes pour les élections législatives. Les périodes postélectorales sont davantage consacrées aux rivalités intestines, constamment alimentées et accentuées par un système de manipulations subtiles permettant d'entretenir des scores illusoires et des classements flatteurs sur l'échiquier politique national. Elles ne sont pas conçues comme des moments de réflexions intenses visant à comprendre les raisons de ces échecs répétés à des échéances électorales où la participation des populations acquises au changement démocratique est néanmoins déterminante. Elles ne donnent pas lieu à des initiatives et rencontres tournées

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

vers des activités de recherche et d'évaluation propres à l'identification d'une solution pertinente de sortie de crise au Togo.

Au contraire, ces périodes postélectorales les exposent inlassablement aux multiples épreuves déterminées par la stratégie de « diviser pour régner », dont les tenants du pouvoir ont le secret. Dans ce contexte national dominé par l'opacité des institutions et la lassitude de la classe politique, enfermée dans des pratiques routinières, l'alternance politique, présentée comme principal objectif du processus de changement démocratique, peut-elle se réaliser ? Dans ce cas, que signifie le concept d'alternance politique ? Le dictionnaire Larousse définit l'alternance comme action d'alterner ; et le verbe alterner signifie se succéder avec plus ou moins de régularité. Faut-il en déduire que l'alternance politique implique une succession au pouvoir d'Etat suivant un intervalle de temps plus ou moins régulier ? Qui détermine les conditions d'une telle succession si ce n'est la constitution c'est-à-dire la loi fondamentale ou le contrat social établi par le peuple, ultime détenteur de la souveraineté nationale ? La constitution togolaise actuelle garantit-elle ce type de succession à travers une limitation de mandat dont le respect requis ne peut faire l'objet d'aucune dérogation ? Il convient de noter que celle de 1992 approuvée par référendum à plus de 90% des votants comporte toutes ces dispositions fixant la limitation du nombre de mandat présidentiel et permettant la consolidation de l'option démocratique. Les calculs politiques et les rivalités intestines entre leaders de partis politiques de l'opposition permettent au parti RPT de retrouver, en 2002, la majorité requise à l'Assemblée nationale et de procéder aux modifications constitutionnelles censées mettre fin aux pratiques cavalières, antidémocratiques, du Togo des années de régime d'exception. Les 22 engagements en discussion entre le pouvoir RPT et les partis de l'opposition, sous l'égide de l'Union européenne, en 2004, n'ont pas pu être conclus et mis en application avant la mort du président Gnassingbé Eyadema, le 5 février 2005. Ils semblent avoir inspiré le dialogue inter togolais qui aboutit, en 2006, à la signature de l'Accord politique global (APG). L'intervention de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la gestion de la crise postélectorale d'avril 2005 n'a pas permis de surmonter les incohérences de la classe politique togolaise, marquées par de profondes tensions liées d'une part, aux habitudes du pouvoir solitaire, et d'autre part, aux ambiguïtés entretenues par l'absence de vision patriotique et la prépondérance des intérêts personnels. Le choix du premier ministre devant conduire le gouvernement de transition au cours de la période définie par l'APG offrit l'occasion de briser la cohésion apparente des partis de l'opposition, à travers la candidature unique au scrutin présidentiel d'avril 2005.

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

Les vieilles divisions des partis de l'opposition refont surface et alimentent progressivement des rivalités de leadership qui connaissent une vitalité extraordinaire. L'application de l'APG devient de plus en plus problématique. La Commission vérité justice et réconciliation (CVJR) présente son rapport final le 3 avril 2012. Ce rapport comporte un ensemble de recommandations permettant d'apaiser les cœurs meurtris et d'œuvrer à la réconciliation des Togolaises et Togolais. Les conclusions édifiantes du rapport de la CVJR ne semblent pas avoir un impact déterminant sur l'évolution de la vie politique nationale. Les élections législatives ont été organisées, en novembre 2013, sans qu'on ait entrepris auparavant les réformes préconisées aussi bien par l'APG que par la CVJR. Le passage en force, associé à la stratégie du coup de force permanent indiqué plus haut, écarte toutes tentatives de dialogues permettant de prendre en compte les réformes préconisées. En 2015, l'élection présidentielle assure le troisième mandat de Faure Gnassingbé. **Les partis de l'opposition découvrent les avantages rattachés au statut de chef de file de l'opposition.** Ce nouveau statut apparaît comme une réponse appropriée au conflit de leadership qui divise les principaux chefs des partis de l'opposition. Il comporte néanmoins des exigences protocolaires susceptibles de compromettre quelque peu la posture radicale souvent affichée par les partis de l'opposition les plus en vue.

Ce statut de chef de file de l'opposition introduit un système de classement dans l'environnement politique togolais où le principe d'ancienneté et le sentiment de suffisance semblent être des critères déterminants d'autoévaluation. Il est également de nature à entretenir l'esprit de compétition et de méfiance entre les partis de l'opposition devenant ainsi plus fragiles et sensibles aux manipulations développées dans le cadre de la stratégie de « diviser pour régner ». **Ce statut de chef de file de l'opposition semble exercer une telle fascination sur les leaders des partis de l'opposition qu'il y a lieu de craindre qu'il ne devienne le principal objectif de la lutte pour l'avènement du changement démocratique.** Cet état de chose peut davantage contribuer au blocage et à l'enlisement du processus de changement démocratique. Surtout quand on sait comment les résultats des scrutins électoraux sont élaborés, fabriqués et manipulés en toute impunité. Comment peut-on à la fois dénoncer ces résultats électoraux et se réjouir des privilèges induits qu'ils comportent par endroits ?

Ces contradictions n'expliqueraient-elles pas l'attitude des tenants du pouvoir qui, conscients des faiblesses de leurs adversaires, cherchent à en tirer le maximum d'avantages dans le partage du gâteau national ? Les derniers événements survenus, en Août 2017, dans les efforts de résolution de la crise politique

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

illustrent à bien des égards comment la volonté de changement, intensément, massivement et régulièrement exprimée à travers des manifestations populaires, a été trahie par la classe politique. L'issue fatale et décevante de cet ultime dialogue inter togolais, sous l'égide de la communauté internationale, en l'occurrence de la CEDEAO, permet de s'interroger sur les forces réelles et l'approche adéquate, propres à promouvoir une sortie de crise effective.

C - La population et la société civile.

Le processus de démocratisation amorcé, en 1990, fait découvrir le niveau d'engagement des populations meurtries, éprises de liberté et de meilleures conditions de vie, à travers des manifestations de contestation publiques, massives et régulières, malgré les brutalités et violences des forces de l'ordre et de sécurité. Un vent de contestation souffle dans les locaux du tribunal de Lomé. Il est l'action d'un groupe d'étudiants de l'Université de Lomé, en colère, venus assister au procès de leurs camarades détenus pour avoir osé réclamer un espace de liberté plus grand et un changement démocratique conséquent. Et ce vent inhabituel attise les tensions sociales en veilleuse pour engendrer un important mouvement populaire spontané, quasi insurrectionnel, capable d'organiser des manifestations publiques susceptibles de déstabiliser le pouvoir en place. Celles-ci s'en prennent essentiellement aux symboles de l'Etat qui sont généralement détruits, incendiés ou cassés: commissariats, véhicules administratifs. Ces manifestations de protestation finissent par contraindre les gouvernants à la recherche de dialogues pour une sortie de crise. Elles contribuent ainsi à l'initiative de l'un des plus importants dialogues inter togolais, qui est la Conférence nationale souveraine (CNS), en juillet-août 1991. Cette rencontre historique entre les tenants du pouvoir et les représentants de la population, issus du mouvement populaire, est une première du genre qui a permis de réunir toutes les couches sociales du pays. Elle a également révélé l'existence et le rôle déterminant de la société civile qui est une émanation de la population dont elle vise à défendre les intérêts vitaux sans chercher à conquérir ni exercer directement le pouvoir d'Etat à l'instar des partis politiques attitrés. Il est vrai que le RPT est le seul parti politique existant, autorisé, légal. Ce qui montre que les manifestations publiques ciblées ayant conduit à l'organisation de la CNS sont essentiellement des initiatives des organisations de la société civile et des forces vives en éveil dans le pays. Cela témoigne en outre du rôle déterminant de la société civile dont les actions stratégiques ont permis de contraindre le régime en place au dialogue et d'enclencher le processus du changement démocratique voulu par la majorité de la population. Comment

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

comprendre cette évolution fulgurante de la société civile togolaise, après une longue période de léthargie d'environ trente ans, imposée par les coups de force militaire successifs et le régime de parti unique RPT ?

Tout d'abord, il faut noter que le Togo, territoire sous tutelle de la France, connaît une vie politique quelque peu remarquable avant la Seconde Guerre mondiale. Cette activité politique concerne surtout l'élite intellectuelle concentrée dans le sud du territoire sous mandat, naguère partie intégrante de la colonie allemande répartie entre la France et la Grande-Bretagne, en application du traité de Versailles (28 juin 1919). Elle s'organise autour de la question du peuple éwé, dont les ressortissants sont massivement présents au Togo français et au Togo britannique. Cette séparation arbitraire, due au fait colonial, les amène à prendre très tôt conscience de l'appartenance au même groupe ethnique, un même ensemble socioculturel et linguistique. Cette conscience d'appartenance à une entité commune, va également développer en eux le désir et la volonté d'occuper un même territoire, un espace géographique susceptible de refléter une telle réalité sociodémographique, ethnique et culturelle. Elle entretient progressivement l'idée de l'unité du peuple éwé, devant évoluer vers la constitution d'une nation éwé. D'où la nécessité de créer une organisation spécifique capable de défendre les intérêts de cette vaste communauté présente dans les deux parties du territoire partagé et promouvoir le projet d'unification du peuple éwé dispersé auprès des autorités coloniales respectives. La création de « All Ewe conference » est appelée à jouer ce rôle déterminant dans la mise en œuvre de ce projet d'unification. Ce qui éveille une plus forte attention de l'administration sur les initiateurs d'un tel projet, suspectés d'intentions subversives par les deux administrations coloniales.

Ces leaders « séparatistes ou indépendantistes » font l'objet d'une étroite surveillance par les autorités coloniales, habituées à promouvoir la division plutôt que la cohésion, l'unité et la concorde au sein des populations colonisées. Ils deviennent à ce titre les hommes à « abattre » par tous les moyens à la disposition des tenants du pouvoir colonial. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le climat sociopolitique apparaît plus complexe et ambigu dans les colonies où les autorités subissent à la fois la pression de l'Organisation des Nations unies favorable à la décolonisation et celle des mouvements de libération nationale animés par des leaders indépendantistes. L'administration coloniale recourt à ses vieilles méthodes répressives pour dissuader leaders et militants engagés dans la voie de la libération et de l'épanouissement de leurs populations. L'option de

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

l'indépendance totale préconisée par les indépendantistes ou nationalistes est systématiquement rejetée au profit de celle de l'autonomie interne proposée, voire imposée par la puissance coloniale. Celle octroie, en 1957, le statut de République autonome du Togo à l'issue des élections dont les résultats sont vigoureusement contestés par les indépendantistes. Un recours attesté auprès des Nations unies permet d'obtenir l'arbitrage de cette institution mondiale pour la paix. Celle-ci parvient à faire reprendre, sous sa supervision en 1958, ces élections chargées de clarifier (par référendum) l'importance des partisans de l'indépendance par rapport à celle des partisans du statu quo colonial. La victoire des indépendantistes à ce référendum ouvre la voie à l'indépendance du pays, proclamée le 27 avril 1960. La population n'a pas eu le temps de jouir de sa victoire avant que les partisans du statu quo ne reviennent brutalement aux affaires. Elle est désormais condamnée à vivre d'immenses frustrations entretenues par une stratégie de coup d'Etat permanent et de conservation du pouvoir.

Les traumatismes et les tensions sociales répétées, provoqués par ces événements douloureux et profondément frustrants loin d'éteindre la vie politique nationale, contribuent à entretenir la quête de la liberté au niveau de populations. Ils sous-tendent un sentiment d'indignation dont les manifestations sont plus visibles dans la jeunesse engagée pour le changement démocratique et l'état de droit. Des étudiants de l'Université de Lomé, las d'évoluer dans un contexte social, politiquement verrouillé et dominé par la terreur d'Etat, décident de dénoncer et condamner les abus du régime à travers des tracts et autres écrits percutants. Ils sont arrêtés et jetés en prison. Mais le ton est donné. La Ligue togolaise des droits de l'homme (LTDH) prend, en 1990, la relève et assure la coordination des organisations de la société civile (OSC) naissantes. Cette coordination de la LTDH permet de sauvegarder le caractère unitaire du mouvement de contestation populaire porté par les OSC, regroupant pourtant plusieurs catégories d'acteurs idéologiquement divergents. Cette unité d'action des OSC habituellement initiée, soutenue et entretenue par la LTDH explique le large consensus en faveur de l'organisation de la Conférence nationale souveraine (CNS). Les divergences observées sont censées aider à animer les débats et maintenir le cap vers la réalisation des objectifs envisagés, définis. Elles sont loin de mettre en péril la cohésion et la vision collective entérinée par les différentes OSC regroupées autour de la LTDH, considérée comme une véritable émanation de la population, plus indépendante du gouvernement que la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), créée en 1987, par un décret présidentiel. Des divergences

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

d'opinion peuvent faire adopter une diversité d'appellations pour marquer des étapes de l'évolution de la stratégie de lutte retenue, sans remettre en cause la vision globale de départ. Cette attitude des OSC est maintenue et confortée dans une unité d'action remarquable jusque dans les débats au cours de la Conférence nationale souveraine (CNS). Néanmoins, cette cohésion commence à s'effriter au fur et à mesure que l'idée de création de parti politique prend corps dans les esprits et fait germer à la fois les graines de la discorde. Celle-ci est née de sourdes rivalités que le culte de l'amour-propre et la quête des intérêts personnels entretiennent inlassablement au détriment d'un engagement patriotique authentique. Des clivages apparus dans le rang des contestataires au cours de la Conférence deviennent vite des points de divergences qui évoluent vers des lignes de séparation étanches, indiquant sans doute en filigrane les marques respectives des nouveaux partis politiques en voie de formation.

Au lendemain de la Conférence nationale, l'existence effective de ces nouveaux partis dits de l'opposition face à l'ancien parti-Etat RPT refusant de disparaître malgré le vœu de la majorité des participants à cette rencontre nationale, fait éclore les divisions latentes. Elle met l'accent sur le caractère compétitif lié à l'urgence de la lutte pour la conquête du pouvoir fortement ébranlé et à portée de main de chacun des protagonistes, à condition de savoir séduire l'électorat aux dépens des autres. Forts de cette logique de compétition, plus ouverte à l'exclusion, les leaders politiques s'enferment dans un réflexe de repli sur soi, de méfiance et de calculs mesquins, égocentriques, facilement orientés beaucoup plus vers des alliances avec le parti au pouvoir qu'avec les autres formations politiques de l'opposition. Ils s'efforcent de partager cette vision des choses aux organisations de la société civile (OSC), en distinguant celles qui relèvent du parti au pouvoir et celles qui appartiennent à l'opposition. En même temps, on insiste sur la nécessité pour les OSC d'observer une réelle neutralité dans le jeu politique. Ces manœuvres de séduction envers les OSC s'inscrivent assurément dans la stratégie de diviser pour régner, destinée à semer la confusion au niveau de l'électorat et à le convaincre que tout individu ou tout groupe d'individus intervenant publiquement, directement ou indirectement dans la gestion des affaires publiques d'un pays, poursuit les mêmes intérêts que les leaders et militants des partis politiques classiques, déclarés. Il fait de la politique, autrement dit, il participe à la conquête du pouvoir, en vue d'en tirer les privilèges y relatifs. Pour ce faire, les autorités s'octroient tous les moyens de persuasion possibles. Elles exploitent au besoin les ambitions personnelles de certains leaders de la société civile qui acceptent de rejoindre sans condition l'équipe gouver-

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

nementale. Ce comportement n'est-il pas de nature à encourager le maintien du statu quo et à banaliser le jeu politique réduit à un spectacle tragique où la fuite en avant signifie abandon, montée des risques et dangers ? Les tenants du pouvoir en ont compris tous les avantages au point qu'ils cherchent à identifier les OSC en fonction des sensibilités politiques existantes : celles de la majorité présidentielle et celles des partis de l'opposition. La proposition n'a-t-elle pas été faite aux négociations de l'APG à Ouagadougou, puis en 2010 et 2013) dans ce sens, pour permettre aux OSC d'être représentées à la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à l'occasion de la composition des membres de cette institution-clé du processus électoral du pays ?

Et pourtant on insiste par ailleurs sur l'exigence de neutralité des OSC que l'on ne souhaite pas voir participer aux débats politiques, dans la mesure où elles sont censées ne pas vouloir conquérir le pouvoir d'Etat et l'exercer. Dans cette optique, à quoi ça sert de prendre position sur des questions préoccupantes du pays sans procéder à des observations parfois critiques de l'action gouvernementale ? Qu'est-ce que la neutralité lorsqu'on exprime une opinion par rapport à une question de société donnée ? La neutralité des OSC vise-t-elle l'existence même des OSC ou l'expression de leur position par rapport à un événement social déterminé ou une problématique nationale spécifique ? Dans quelle mesure une opinion peut-elle être neutre ? Quelle importance accorder à cette question de neutralité des OSC dans un contexte social soumis à une véritable gouvernance démocratique ? Insister lourdement sur cette question de neutralité et vouloir en faire une priorité pour l'existence requise des OSC, n'est-ce pas vouloir rechercher implicitement des prétextes permettant de compromettre ou de bloquer la promotion des OSC ? La mission des OSC, celle de défendre les intérêts de la population, sans exigence de contrepartie préalable, sans désir manifeste de prise ni d'exercice du pouvoir, est-elle compatible avec les réalités d'un pays, partisan du coup d'Etat permanent, adepte de la démocratie de façade ? Là où la violation des droits humains est toujours entretenue dans l'impunité, malgré l'existence d'une Commission nationale et d'un ministère chargés spécialement de la protection des droits humains. Le scandale né de la gestion du rapport produit par la Commission nationale des droits humains (CNDH), en 2012, révèle la manière dont les tenants du pouvoir conçoivent la défense et la protection des droits humains dans le pays. Il permet, en outre, de comprendre que **cette institution vise à couvrir davantage les abus liés aux droits humains, commis par les autorités, plutôt qu'à protéger les Togo-laises et Togolais, contre les violations des droits humains.**

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

Les enseignements de ce dérapage indiquent en outre que les institutions créées dans le cadre de la démocratie de façade répondent à une gouvernance de simulacre démocratique ou de déni démocratique, que les agents chargés de leur fonctionnement doivent éviter de dénoncer au nom d'un idéal citoyen, patriotique, républicain ou démocratique. L'ancien président de la CNDH l'a appris à ses dépens, face aux implications du rapport falsifié. Toutes ces incohérences entretiennent la confusion et la duplicité au niveau des institutions publiques censées apporter leur concours au bien-être de la population. Ce qui accroît le sentiment d'abandon et de désolation des populations désemparées. Une analyse comparative des comportements de ces trois catégories d'acteurs impliqués dans le processus d'édification de la démocratie au Togo montre que le degré d'intensité de l'implication et de la détermination varie d'une catégorie d'acteurs à une autre. Relativement faible au niveau des tenants du pouvoir, il apparaît plus élevé mais inconstant à celui des partis de l'opposition comme à celui des OSC, dont certaines se gardent bien de se mêler de politique, dans l'espoir de bénéficier des largesses de l'Etat. Ainsi, dans ce contexte national de longue crise, on observe que le degré d'intensité de l'implication et de la détermination de la population reste potentiellement, voire pratiquement très élevé, compte tenu de sa capacité de mobilisation (auto-mobilisation), d'engagement et d'investissement humain dans les manifestations spontanées ou planifiées. **Dans sa grande majorité, la population demeure fidèle à son engagement de combat pour l'avènement de la démocratie et l'Etat de droit. Les manifestations populaires massives qu'a connues le pays entre août 2017 et juillet 2018, en sont d'illustres témoignages. Et pourtant, la population donne l'impression de ne pas être réellement entendue.** Les récentes tentatives de sortie de crise entreprises, sous l'égide de la CEDEAO, semblent confirmer ce sentiment d'indifférence à l'égard de la population. Celle-ci apparaît désormais consciente de l'impasse politique à laquelle les interventions de la CEDEAO et les turpitudes de la classe politique togolaise ont finalement conduit. Néanmoins la nécessité s'impose de sortir de cette impasse politique qui ne fait qu'accentuer la longue crise togolaise. Comment y parvenir ?

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

II SORTIR DE L'IMPASSE POLITIQUE

2.1 - La nécessité d'être à l'écoute des populations

Tout ce qui précède, peut être considéré comme un bref aperçu historique de la vie politique de notre pays. Il est révélé en particulier comment l'activité politique proprement dite est le fait de groupes organisés qui sollicitent après coup, pour la défense de la cause ou des intérêts des uns et des autres, l'appui de la population. Chacun de ces groupes essaie de transmettre des messages ou des convictions qui le personnalisent dans la communauté concernée. Chacun de ces groupes d'acteurs sociaux s'efforce de persuader la population en ce qui concerne ses idées et ses intérêts sans nécessairement écouter ou prendre en compte les préoccupations ou les réactions de celle-ci à propos de la problématique en question. Tout le monde sait néanmoins que la population exprime sa propre opinion, en divers endroits de la cité et en de multiples occasions de la journée ou d'une période de temps donnée. Tout observateur averti peut bénéficier des commentaires des différentes couches de la population sur les questions politiques de l'heure, lorsqu'il sait « traîner ses oreilles » dans ces lieux de rencontre ou de rassemblement populaire. Cela lui permet de tester l'existence de l'opinion publique. L'opinion publique n'est pas celle des gouvernants même s'ils sont des personnages publics. Elle est plus représentative des réactions des gens de la rue, du commun des mortels. Elle ne se confond pas nécessairement avec celle des élites sociales. Elle appartient au public généralement dominé par la majorité de petites gens, issues du petit peuple accablé par de mauvaises conditions de vie.

Cette population meurtrie, longtemps acquise à la lutte de libération nationale et à la promotion du changement démocratique, est régulièrement déçue par les promesses de changement de toute la classe politique. Les tenants du pouvoir promettent le changement démocratique et les leaders des partis de l'opposition exigent les réformes démocratiques et l'alternance de la gouvernance politique, dans le respect des recommandations de la CNS. Ces deux catégories d'acteurs se réfèrent à l'arbitrage de la population pour atteindre leurs objectifs respectifs. L'organisation du système d'arbitrage, établi et contrôlé par le parti au pouvoir et imposé aux partis de l'opposition, échappe également à la population appelée néanmoins à l'adopter et la mettre rigoureusement en application. Les insuffisances qu'elle comporte, sont souvent portées à la connaissance de la population. Elles aident celle-ci à définir sa propre vision des choses, à concevoir une approche spécifique de la problématique et proposer au besoin des orientations et tactiques qui ne sont pas nécessairement

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

en phase avec les stratégies de lutte engagées par les grands partis de l'opposition.

La population telle qu'elle est décrite plus haut, est profondément intégrée à un vécu quotidien accablant, douloureux et pénible. Elle en fait sa principale source d'inspiration où elle puise ses éléments essentiels de solution de sortie de crise. C'est ainsi qu'elle a toujours préconisé le regroupement des partis de l'opposition pour une unicité d'action plus efficace. En effet, la population ne se laisse pas aller à l'euphorie créée par un contexte politique où le régime en place, fortement contesté et ébranlé sous la pression des manifestations populaires massives, paraissait complètement effondré. Cette impression de fin de règne, largement partagée par les partis de l'opposition, fait entretenir l'idée que chacun est capable de l'emporter dans une compétition électorale s'il arrive à mener une action de séduction dynamique et efficace auprès d'un électorat pratiquement acquis à sa cause, à savoir le changement démocratique. Ce que cette opposition disparate semble ignorer, c'est la capacité des tenants du pouvoir d'essayer d'opérer un passage en force, de manipuler les institutions existantes dans le cadre d'une démocratie de façade comme il est indiqué plus haut. Les leaders de l'opposition n'ont pas compris, depuis 1990 jusqu'à ce jour, que la stratégie de regroupement et d'unicité d'action très tôt perçue par la majorité de la population, vise avant tout à défendre les résultats du vote de l'électorat majoritairement acquis au changement. Cette stratégie préconisée par la population ne revient pas à organiser des alliances de façade très fragiles, qui sont généralement rompues dès la proclamation des résultats du scrutin en faveur du candidat du régime. Elle s'impose surtout pour les élections présidentielles, longtemps fixées à un tour, dont les résultats sont déterminants dans un régime présidentieliste copié sur le modèle français, issu de la constitution de la V^e République, inspirée par le général de Gaulle, au lendemain du coup d'Etat du Général.

Si on n'est pas en démocratie, comment y parvenir sans tenir compte de l'avis de la population qui détient avant tout le pouvoir souverain ? Cela est-il possible lorsque les partis de l'opposition refusent d'écouter la population ? La compétition entre partis de l'opposition est-elle la meilleure voie face à un régime consacrant et cultivant une démocratie de façade ? La logique d'une guérilla ouverte entre partis luttant pour le changement démocratique constitue-t-elle une stratégie de lutte appropriée face à un régime réfractaire à toutes réformes politiques ? Peut-on réaliser le changement démocratique souhaité, en entretenant la division ou la dispersion des partis engagés dans ce processus de lutte depuis de longues années ? Toute la classe politique et la société civile doivent se convaincre que la population a une perception particulière, une vision spécifique de la crise togolaise. Aussi doivent-elles aller à sa rencontre et à son

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

écoute, pour en faire une source d'inspiration féconde dans la quête de solutions pertinentes de sortie de crise ? Au lieu de lui tourner le dos. Elles doivent en outre savoir qu'un véritable changement ne peut et ne doit se faire sans le peuple ni contre le peuple. Par ailleurs, elles ne doivent jamais ignorer que le peuple a également une mémoire. Les enseignements de l'histoire n'indiquent-ils pas en outre que l'Etat de terreur engendre le terrorisme ? Ce qui s'apparente à l'effet boomerang.

2.2 - La nécessité de tenir compte des leçons de l'histoire nationale

D'aucuns disent que le Togo moderne, le territoire ou l'espace géographique qui le détermine, est une création, un produit de la colonisation européenne, à la fin du XIXe siècle. Sans s'attarder sur cette observation historique, on peut néanmoins admettre que le Togo est désormais une entité géographique, démographique et politique dont l'évolution est étroitement liée à l'histoire coloniale des puissances colonisatrices de l'Europe. L'histoire de la décolonisation est singulièrement mouvementée au Togo, comme dans les autres colonies d'Afrique. Elle apparaît encore de nos jours comme une œuvre inachevée, en particulier dans les anciennes colonies françaises d'Afrique. Des mouvements de décolonisation authentique sont observés çà et là. Ils évoluent autour des problématiques d'ordre économique, politique et culturel. Ils visent à conquérir la souveraineté nationale et internationale, effective, pour leurs pays, et à créer des conditions de vie meilleures pour leurs populations. Ils font l'objet de vives spéculations au niveau des observateurs et analystes politiques, qui surpris par la nature et l'ampleur des moyens de lutte utilisés ne savent plus dans quelles catégories classer ces nouveaux mouvements de libération nationale. Compte tenu de l'agressivité et la violence inouïe qui caractérisent ces nouveaux mouvements de libération, les observateurs les assimilent volontiers à des groupes terroristes. Comment sont nés ces mouvements de libération, affublés de tous les noms ? Ce phénomène social préoccupant et redoutable qu'ils incarnent de nos jours, relève-t-il d'une génération spontanée, une existence subite, née de rien et inévitable ? Quelle en est pour ainsi dire la genèse ?

Pour répondre à ces questions, il convient de s'interroger sur la notion de l'histoire en général et celle des sociétés humaines, en particulier. Sans s'appesantir sur la définition que les historiens donnent à ce concept, on peut dire grosso modo que l'histoire est la description ou l'observation rigoureuse du processus d'évolution relatif au développement d'un phénomène d'ordre naturel, physique, géographique, humain, animal, minéral, entre autres. Ce processus d'évolution fait intervenir un facteur endogène, déterminant, permettant d'identifier les traces ou les vestiges du parcours effectué au cours de la période

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

de temps considérée. Il s'agit là du phénomène de la mémoire dont l'importance n'est plus à démontrer dans la survie de l'humanité, la naissance et l'expansion des civilisations humaines dans le monde. La mémoire n'est-elle pas définie comme la faculté de se souvenir et de conserver des souvenirs ? Et qu'est-ce donc qu'un souvenir, si ce n'est la possibilité de se rappeler quelque chose à l'intérieur de soi ? Les faits d'observation montrent que les plantes, les animaux, les bêtes sauvages et les minéraux présentent aussi des signes de mémoire et de souvenirs. Des qualités qu'ils semblent partager étroitement avec l'être humain. Néanmoins au niveau des autres entités que l'espèce humaine, il faut admettre que c'est l'être humain qui constate l'existence de cette mémoire et les signes de souvenirs qui le sous-tendent. C'est dire que les autres entités existantes, différentes de l'être humain, ne sont pas directement conscientes de ces qualités qui fondent l'histoire. La conscience de ces qualités crée la différence entre ces entités et l'homme. C'est celui-ci qui prête sa conscience aux autres entités de l'univers. C'est lui qui s'évertue d'interpréter les traces historiques, indélébiles, liées au parcours ou à l'évolution d'un phénomène existant au cours d'une période de temps considérée. Les traces historiques constituent des éléments de preuves d'existence laissées par les activités ou les manifestations d'un phénomène naturel, vivant ou non, pendant une période de temps donnée. A partir de cette conception de l'histoire, on peut distinguer une histoire vivante et une histoire morte.

L'histoire vivante est l'histoire en train de se faire, avec les hommes, les femmes et les sociétés contemporaines considérées dans leurs diversités et évolutions tumultueuses L'histoire morte est l'histoire faite ; elle se rapporte essentiellement au passé des hommes, à l'évolution des autres entités différentes de l'être humain ou à celle des minéraux. Où situer alors l'histoire d'une population ou d'un peuple ? Elle appartient aux deux aspects de l'histoire évoqués plus haut. L'histoire d'un peuple peut être définie comme la présence intime de ce peuple avec lui-même. Elle assure la permanence de ce peuple dans le temps et l'espace, dans sa quête de solutions adéquates à son existence. Dans ce cas, les phénomènes observables, de nos jours, dans l'évolution de nos sociétés, sont-ils des produits d'une génération spontanée ? N'est-il pas également établi que l'histoire d'un peuple est une mémoire collective qui se perd difficilement ? Et chaque société humaine ne s'organise-t-elle pas pour en conserver l'essentiel ? Dans ces conditions, l'histoire des mouvements de libération nationale ou de lutte pour l'indépendance nationale des peuples africains peut-elle se perdre à travers celle des indépendances octroyées, de surcroît, en fonction d'un agenda établi par un maître vigilant, prévoyant et calculateur ?

A ces diverses questions une jeunesse africaine consciente essaie d'apporter

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

des réponses appropriées, rappelant à bien des égards celles exprimées par les jeunes engagés dans les mouvements de libération nationale et ouvertement hostiles aux abus de la gouvernance coloniale. Au Togo, cette jeunesse longtemps encadrée, surveillée, voire étouffée, a réussi à émerger, provoquer et coordonner les manifestations du 5 octobre 1990 qui ont conduit à l'amorce du processus de changement démocratique et à l'organisation de la CNS. Cette jeunesse est particulièrement confrontée à un problème de survie sévère qui ne semble pas lui garantir un avenir prospère. Des espoirs entretenus et renouvelés auprès des partis politiques de l'opposition s'effondrent progressivement au fil des ans, face à la montée du chômage et une détérioration préoccupante des conditions de vie. Des promesses non tenues et le manque de vision stratégique accentuent le désarroi de cette jeunesse engagée, lorsque des leaders charismatiques finissent par rejoindre les rangs de la majorité au pouvoir, sans aucune garantie de mise en œuvre des réformes prévues. L'horizon s'assombrit de jour en jour et l'exil perçu comme projet et solution d'attente devient vite insupportable. La xénophobie et les lois anti-immigration rendent l'intégration du migrant de plus en plus difficile. Des rapatriements musclés sont décidés, organisés et exécutés par vols charter sans ménagements et dans la violence. Le rejet du migrant est désormais établi et retenu comme solution de sortie de crise dans les principaux pays d'accueil, en l'occurrence ceux de l'Union européenne. La crise libyenne consécutive à l'assassinat du président Kadhafi révèle au jour le jour les conditions de vie inhumaines et dramatiques réservées aux migrants africains qui transitent par ce pays sur leur route vers l'Europe.

Ainsi, malmenée dans leurs pays d'origine en déficit démocratique, désespérée devant l'ampleur du chômage endémique et pratiquement écoeurée, traumatisée par le phénomène de la corruption tentaculaire, une partie de cette jeunesse africaine essaie d'abord de s'éloigner de ces foyers nationaux de crise qu'elle croit avoir identifiés. Désormais bloquée dans son désir d'évasion, cette jeunesse désespérée, néanmoins ambitieuse, arrive difficilement à contenir ses frustrations dont le développement atteint aussi les populations de départ souvent associées étroitement à l'organisation de ces migrations coûteuses et pleines d'incertitudes, exigeant un réflexe constant de solidarité de parents, de proches parents et d'amis.

La question essentielle est que faire et par quel bout l'aborder ?

2.3 – Les propositions du GRAD

Les membres fondateurs du Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD), n'ignorent pas l'importance de

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

l'histoire dans l'évolution des hommes, des peuples et sociétés humaines. C'est pourquoi conscients de la spécificité de la crise togolaise, et face à la tournure des choses dès l'annonce du décès du président Gnassingbé Eyadema, ils ont clairement posé la question : « La crise togolaise a-t-elle une issue ? » Cette question permet de réfléchir sur l'évolution de cette crise qui a trop duré, et de chercher les voies d'en sortir pacifiquement, si possible par le dialogue, dans un contexte socio-politique de plus en plus compliqué, voire étriqué. Eh effet, les récentes leçons de l'histoire postcoloniale du Togo montrent comment la violence est devenue centrale dans le jeu politique national. Cette présence fréquente de la violence dans la vie politique nationale entretient constamment le spectre de vengeance et de règlement de comptes ainsi que la volonté de s'y soustraire, dans la mesure du possible, pour les tenants du pouvoir, par tous les moyens garantissant le statu quo. Les événements marquant la succession au pouvoir à la mort du président Eyadema confirment à suffisance l'impact de la logique de la violence, l'impunité offerte aux acteurs de la violence et l'attitude ambiguë de la communauté internationale face aux conséquences dramatiques liées à un régime de coup d'Etat permanent. Ils contribuent à la consolidation de la démocratie de façade plutôt qu'à l'avènement d'une véritable gouvernance démocratique, respectueuse de la volonté du peuple. Comment sortir de ce cercle infernal, perpétué dans un régime de démocratie de façade où les résultats des scrutins issus des urnes sont régulièrement contestés, sanctionnés par des accords politiques non tenus et consolidés par un processus électoral vicié rendu immuable ?

Que répondre à cette question qui laisse entrevoir le mode de fonctionnement du système politique en place, dénoncé et décrié pendant des décennies comme la principale cause du déficit démocratique observé dans le pays ? Pour sa part, le GRAD suggère un nombre de réponses qui tiennent compte des caractéristiques de la crise togolaise et de leur évolution historique.

2.3.1 - La nécessité de promouvoir une période de transition avec la formation d'un gouvernement d'unité nationale chargé de convoquer une assemblée constituante

La volonté des tenants du pouvoir de mettre fin à la période d'exception qui a marqué la vie publique des Togolaises et Togolais, dès le premier coup de force militaire le 13 janvier 1963, n'a pas pu se réaliser totalement malgré les ouvertures et les sursauts démocratiques observés au cours des années 1990 jusqu'à nos jours. Les institutions démocratiques créées au lendemain de la CNS et du Haut conseil de la république (HCR) ne font pas souvent l'objet du respect requis. Même la constitution de 1992, révisée par l'assemblée nationale cent

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

pour cent RPT, est violée à plusieurs reprises dès l'annonce de la mort du président Gnassibgbé Eyadéma, le 5 février 2005. Dans ces conditions, pourquoi se référer de nouveau à la constitution ainsi bafouée pour répondre aux normes démocratiques et constitutionnelles prévues ? Ces pratiques anticonstitutionnelles, délibérées et provocatrices, s'apparentent davantage à un coup de force, incarnant un refus manifeste de changement. Elles ne peuvent jamais contribuer au changement escompté comme la suite des événements a pu l'attester. Aussi le GRAD estime-t-il que l'élaboration d'une nouvelle constitution, une nouvelle loi fondamentale, actant un nouveau contrat social entériné par le peuple souverain, s'impose dans le cadre d'un processus de changement authentique et crédible. Pour ce faire, il est prévu des étapes qu'il convient de prendre impérativement en considération pour permettre à une assemblée constituante démocratiquement élue d'être opérationnelle. Ces étapes comportent entre autre autres la création des institutions suivantes. Elles se réfèrent au document de plaidoyer du GRAD pour une Assemblée constituante, présenté publiquement, le 15 octobre 2013, au cours d'une conférence de presse à Brother Home, à Lomé.

A - La formation d'un gouvernement de transition, d'unité nationale et de mission

Ce type de gouvernement doit être le fruit d'un compromis et d'un dialogue entre les principales parties prenantes à la crise, à savoir les principaux partis politiques, les organisations de la société civile et les différents corps socioprofessionnels. Il est avant tout un gouvernement de mission, chargé de mettre en œuvre une feuille de route bien élaborée avec un chronogramme, définie par un accord politique entre tous les protagonistes de la crise dans le cas d'espèce, de convoquer une Assemblée constituante appelée à élaborer une nouvelle constitution indispensable à la refondation de l'Etat togolais. Les prérogatives du Chef de l'Etat en même temps Chef de gouvernement doivent être également définies par un accord politique entre tous les protagonistes de la crise. De même, l'organisation des élections à l'Assemblée constituante exige de mettre en place un processus participatif des institutions politiques légitimes, telles que la Cour Constitutionnelle, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les Forces de l'ordre, de sécurité et de défense, et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Ces institutions, en particulier la Cour constitutionnelle, la CENI et la HAAG, doivent en outre revoir la composition et le mode de désignation de leurs membres afin de leur conférer l'autorité nécessaire pour accomplir leurs fonctions en toute indépendance. Quant aux Forces de l'ordre et de sécurité, elles

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

doivent prendre des mesures de sécurité permettant de rassurer la population togolaise traumatisée et d'éradiquer les milices, au cas où elles existeraient toujours. En effet, le rapport de l'enquête conduite par les Nations unies, au lendemain de la crise électorale d'avril 2005, signale l'existence de ces milices et recommande leur dissolution dans le cadre de la lutte contre les violences politiques dans le pays. Une fois les améliorations préconisées effectuées, le gouvernement de transition pourra convoquer le corps électoral pour l'Assemblée constituante.

B- L'élection d'une Assemblée constituante et l'adoption des réformes politiques

L'histoire politique du Togo montre largement le peu de cas fait à la constitution dans un contexte national dominé par un régime de démocratie de façade et de coup d'Etat permanent. L'élaboration de la constitution généralement inspirée du modèle français ne tient pas souvent compte de l'histoire nationale et des réalités politiques et culturelles du pays. Les récents événements liés aux immenses manifestations populaires massives, d'août 2017 à juillet 2018, ont permis de constater que les tenants du pouvoir sont restés fidèles à la logique du coup de force permanent et du statu quo. Ils sont systématiquement fermés à toutes sollicitations du peuple. Même les efforts de la CEDEAO n'ont pas pu défaire cette logique infernale. Ils ont contribué à créer la confusion, à entretenir et aggraver la crise plutôt qu'à la dénouer pour le bonheur de la population lasse de longues années de répression, de violations individuelles et massives des droits humains. La révision constitutionnelle initiée et réalisée, au cours de cette période trouble, loin de répondre au besoin d'une nouvelle constitution, contribue à accroître les frustrations d'une large partie de la population, relayée par les manifestants des mois d'août 2017 à juillet 2018, réclamant à défaut d'une nouvelle loi fondamentale, le retour à celle de 1992. Les recommandations de la CVJR, contenues dans son rapport final, présenté en avril 2012, n'abondent-elles pas, cinq ans plus tôt, dans le même sens ? Cela rend encore plus aiguë la nécessité d'une Assemblée constituante préconisée par le GRAD dans sa stratégie de sortie de crise.

Cette Assemblée constituante s'impose pour des raisons liées aux évolutions-mêmes de la crise togolaise. En effet le GRAD constate avec pertinence que « les constitutions élaborées par le passé, sont toujours remises en cause, après leur adoption, par une partie de la population ou les tenants du pouvoir qui ne se reconnaissent pas dans certaines de leurs dispositions. » Il fait observer que cet état de chose pose « le problème de la légitimité des institutions prévues dans ces constitutions et de ceux qui sont chargés de leur application. » Pour parer

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

aux insuffisances liées à ces institutions contestées, le GRAD propose de confier l'élaboration de la nouvelle constitution à une Assemblée constituante, démocratiquement élue, dans des conditions de transparence, de légitimité et d'équité acceptables. Cette Assemblée constituante n'est-elle pas « censée représenter à travers ses élus l'ensemble de la population, considérée dans sa diversité politique, économique, sociale et culturelle » ? Le GRAD préconise, en outre dans le cadre de cette élection, d'adopter le principe d'un homme, une voix, et un mode de scrutin de liste nationale avec quotient fixe. La mission de cette Assemblée constituante est « l'élaboration d'un nouveau contrat social, une nouvelle loi fondamentale, fondée sur le consensus, gage de l'unité nationale, de la stabilité politique et de la promotion du bien-être de la population ». Il faut également préciser que cette Assemblée constituante élue doit permettre de : a) définir le type du régime politique ; b) veiller à ce que la nouvelle constitution s'inspire de la culture et des traditions togolaises, et tienne compte des conditions socioéconomiques du pays ; c) procéder à l'élaboration du nouveau code électoral ; d) définir le statut des partis politiques de l'opposition ; e) définir les modalités de financement des partis politiques ; et f) d'utilisation des médias, etc.

Tout ce qui précède indique que l'Assemblée constituante est appelée à créer et gérer les conditions de la refondation préconisée pour la renaissance de la société togolaise. Dans cette optique, le GRAD prévoit d'adjoindre à cette Assemblée un certain nombre d'organes techniques et consultatifs dont le rôle s'avère déterminant dans la gestion et le fonctionnement de la cité. Il s'agit en l'occurrence des organes techniques et consultatifs suivants, dont la participation peut aider à mettre en évidence les problématiques spécifiques liées à chacune des différentes couches de la population ainsi représentées. (i) Les représentants de l'armée et des forces de l'ordre et de sécurité dans leurs différents corps : définition du statut de l'armée et de l'ensemble des problèmes de l'armée ; (ii) Les représentants du corps judiciaire : corps des magistrats, des avocats, notaires et huissiers ; (iii) La société civile : les organisations socioprofessionnelles (les syndicats, le patronat, la Chambre de commerce et des métiers), les confessions religieuses, la chefferie traditionnelle, les Universités (professeurs et étudiants), les mouvements des femmes, les mouvements des jeunes ; (iv) La diaspora ; (v) Commission économique : bilan économique, financier et social, plus la définition d'une stratégie de développement à moyen et long termes ; (vi) Commission de la réconciliation nationale : préparer les modalités de la réconciliation nationale et la mise en œuvre effective des recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) ; (vii) Définition du statut des Anciens Chefs d'Etat et des anciens hauts responsables de l'Etat et dirigeants politiques ; (viii) Réhabilitation digne des Anciens Chefs d'Etat.

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

Ces organes techniques et consultatifs interviennent en réalité comme des commissions spécialisées dont la participation aux discussions est censée apporter des éclairages et propositions pertinents pour l'élaboration de la nouvelle constitution. Par ailleurs les débats au sein de l'Assemblée constituante offrent l'opportunité de revenir sur les recommandations de la CVJR dont la mise en œuvre n'est pas encore effective à ce jour, malgré l'existence du HCRRUN créé à cet effet (2014). Et pourtant il y a lieu de reconnaître le travail énorme produit par la CVJR (2009-2012). Cette institution de réconciliation nationale, créée par décret présidentiel n°2009 046 du 25 février 2009, et présidée par un prélat homme de Dieu et apôtre de paix, comme ce fut le cas pour le directoire de la CNS en 1991, n'a-t-elle pas pour « ultime objectif d'œuvrer à la réconciliation, à la paix civile et à la stabilité politique » ? La CVJR n'a-t-elle pas présenté dans son rapport final, remis le 3 avril 2012 aux autorités du pays, un ensemble de 68 recommandations relatives à des réformes juridiques, institutionnelles, politiques et sociales ? Que révèlent les événements d'août 2017 à juillet 2018 organisés autour des manifestations populaires gigantesques à travers tout le pays ? Ces événements ne montrent-ils pas à suffisance à tout observateur digne de foi que ce sont là l'expression énergique d'un ras-le bol né d'un ensemble de frustrations vécues par les populations des villes et campagnes face au maintien du statu quo, à la stratégie du dilatoire et au refus systématique des tenants du pouvoir d'opérer les réformes démocratiques préconisées ? Que de dialogues initiés en faveur du processus de la démocratisation, au lendemain de la remise du rapport final de la CVJR, sont-ils restés en suspens, souvent réduits à de simples monologues délibérément conduits vers une voie sans issue ?

La nouvelle constitution doit en outre tenir particulièrement compte de l'histoire politique du pays. Elle doit lui faire une place spéciale compte tenu des expériences douloureuses qui ont marqué la vie de la population dans sa quête de bien-être. Procéder ainsi, c'est aussi évaluer l'impact du régime présidentieliste sur le parcours chaotique du Togo dans la voie de la démocratisation et la problématique de l'alternance politique à la tête de l'Etat. Dans cette perspective, il apparaît indiqué de prêter une attention spéciale à l'instauration d'un régime parlementaire où l'alternance au pouvoir est directement associée au changement de majorité intervenant périodiquement à l'issue des élections législatives dans le pays. L'alternance devient automatique. Le régime parlementaire est une expérience à entreprendre dans le cadre d'une politique de renaissance nationale, stimulante, à laquelle convient des décennies de lutte contre les tentatives de présidence à vie. La nouvelle constitution doit être soumise à référendum pour approbation par la population.

Au regard de l'histoire politique postcoloniale du Togo et de l'expérience traumatisante du régime présidentieliste qui la caractérise, le GRAD ne cache pas son intérêt et sa préférence pour le régime parlementaire. Celui-ci apparaît plus attentif aux aspirations du peuple souverain que le régime présidentieliste plus prompt à traduire généralement les décisions, ambitions et prétentions d'un seul individu, incarnant un pouvoir exécutif fort, particulièrement puissant.

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

2.3.2 - La formation d'une structure de pouvoir chargée de gérer une période de transition.

La solution de sortie de crise du GRAD, exposée ci-dessus, les recommandations de la CVJR et les tentatives de dialogue entre les tenants du pouvoir et les partis de l'opposition constamment avortés, ont conduit aux manifestations populaires massives d'août 2017 à juillet 2018, et à l'impasse politique actuelle. Ce constat témoigne du refus systématique de changement démocratique du régime et du maintien du statu quo dans une démocratie de façade. Une analyse de ces récents événements et du caractère quasi -insurrectionnel du mouvement populaire observé, impose d'apporter quelques modifications au schéma de stratégie de sortie de crise présentée plus haut. Elle suggère de prévoir la formation d'une structure de pouvoir chargée de gérer les activités et la vie de la nation au cours d'une période de transition. La composition de cette structure pourra être la suivante : i) Commission présidentielle de 3 membres ; ii) Conseil des ministres de 15 membres ; iii) Institutions opérationnelles d'appui. Le détail de chacun de ces organes de la transition est présenté ci-après.

Il convient de préciser que les institutions de la transition proposées comportent un acte constitutionnel faisant partie des points de l'accord qui sera conclu et signé à l'issue du dialogue ; les dispositions pertinentes seront prises pour lui conférer une base juridique, les prérogatives de chacune de ces structures seront clairement définies afin d'éviter toute insécurité juridique au niveau de l'exécutif de transition.

Le gouvernement d'unité nationale comprendra trois structures avec des hommes d'expérience

- **Commission présidentielle de trois membres**
 - a. Une personnalité de la société civile
 - b. Un Officier Supérieur des Forces Armées à la retraite
 - c. Un Juriste de Haut Niveau
- **Conseil des Ministres de 15 membres, comprenant :**
 - a. Président du Conseil des ministres
 - b. Six Ministres (un par région plus la Commune de Lomé)
 - c. Neuf Ministres technocrates y compris un représentant de la diaspora
- **Institutions opérationnelles d'appui recomposées :**
 - a. La Cour constitutionnelle ;

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

- b. la CENI ;
- c. la HAAC

Pour le bon déroulement de tout le processus de la transition, sa sécurisation sera assurée conjointement par les forces de sécurité nationales et les forces de sécurité sous régionales

- **Les missions à assigner aux organes de la transition**

1.3 Faire élire une Assemblée constituante selon un mode de scrutin proportionnel de liste nationale avec quotient fixe pour des considérations d'une représentation équitable des partis politiques et de la diaspora, et dans le souci de l'assainissement structurel du climat politique ; ce mode de scrutin doit dans un premier temps permettre de résoudre l'épineux problème du découpage électoral ; cette assemblée sera également dotée de pouvoir législatif durant la période de la transition

1.4 Procéder à l'élaboration d'une nouvelle constitution qui définira le choix du système politique qui tiendra compte des préoccupations du peuple togolais et de ses aspirations profondes ; régime présidentiel ou régime parlementaire, entre autres

1.5 Appliquer toutes les recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation

1.6 Organiser un référendum pour la ratification de la nouvelle constitution qui sera élaborée

1.7 Organiser des élections libres et démocratiques conformément aux dispositions de la nouvelle constitution

1.8 Gérer la communication afin de tenir informés l'exécutif de transition, la population ainsi que toutes les instances internationales compétentes impliquées dans le processus de transition

Dans cette structure de transition, la Commission présidentielle et le Conseil des ministres forment le gouvernement d'unité nationale. Celui-ci est appelé à conduire de façon efficiente le processus de changement démocratique jusqu'à l'organisation de l'élection de l'Assemblée constituante et du référendum pour l'arbitrage de la population souveraine.

de crise. Le GRAD pense et reste persuadé que tout le monde sinon le peuple togolais est gagnant dans la conquête, la quête inlassable et obstinée, l'exploitation et la culture de la paix. Mais en particulier dans le respect profond, sincère et effectif de la population togolaise et celui de la dignité des citoyens.

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE ?

CONCLUSION

L'utopie fait partie des rêves des hommes. Elle peut prendre plusieurs formes. Elle peut devenir une réalité palpable, comme tout rêve qui s'intègre à la conscience, à une conscience engagée, organisée et capable de relever des défis. L'utopie est généralement conçue comme une histoire ambitieuse qui ne se réalise pas. Mais l'utopie est à l'origine de grandes inventions qui transforment le monde et créent des civilisations surprenantes. Il faut que les solutions de sortie de crise du Togo deviennent une utopie qui se réalise. En effet, prôner le dialogue, une assemblée constituante et une période de transition conséquente, comme principaux éléments de solution de sortie de crise, ne constitue-t-il pas une utopie dans un contexte national profondément marqué par le réflexe de coup de force (militaire) permanent et la violence comme méthode de règlement des conflits ? Le GRAD reste néanmoins convaincu que la voie pacifique de règlement des conflits est la meilleure pour la population togolaise longtemps traumatisée, martyrisée et terrorisée.

La solution préconisée fait appel à la conscience des responsabilités, à l'esprit patriotique, au sens du compromis et à la volonté de réconciliation. A chaque occasion de rencontre avec la population, en l'occurrence lors des campagnes électorales, tous les protagonistes de la crise y compris les tenants du pouvoir, parlent de la paix, de l'importance de la paix dans la vie, le développement et le bien-être du pays. N'est-ce pas le lieu de rappeler que la réalité de la paix, loin de se réduire à la seule évocation de ce concept, réside avant tout dans les actes et comportements attendus des acteurs engagés dans la logique et la dynamique de la paix ? La solution de sortie de crise, proposée par le GRAD, exige entente, dialogue et compromis entre les protagonistes de la crise. Elle s'inscrit dans le processus de réconciliation initié par la CVJR et sanctionné par un rapport final dont les recommandations publiées, le 3 avril 2012, font encore l'objet d'une très timide attention. Et ce, malgré la création du Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), institution-clé dans l'expression de cette nouvelle volonté de vivre ensemble, dont les activités sont censées concrétiser la vision de la CVJR auprès de la population togolaise en attente d'une réelle solution d'apaisement acceptable de sortie de crise. Le GRAD pense et reste persuadé que tout le monde sinon le peuple togolais est gagnant dans la conquête, la quête inlassable et obstinée, l'exploitation et la culture de la paix. Mais en particulier dans le respect profond, sincère et effectif de la population togolaise et celui de la dignité des citoyens.

LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - **Commission Vérité, Justice, Réconciliation (CVJR)** : Rapport final, 3 avril 2012, <https://www.republicoftogo.com> ;
- 2 - **Groupe de Réflexion et d'Action pour la le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD)** : Plaidoyer pour une assemblée constituante, 15 octobre 2013, infogradtogo.org ;
- 3 - **GRAD** : Plaidoyer en vue de restaurer la légitimité de la chefferie traditionnelle conformément à la recommandation n°27 de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), octobre 2015 ;
- 4 - **GRAD** : La construction d'une société démocratique au Togo, septembre 2009 ;
- 5 - **GRAD** : Rapport du 1er Forum du GRAD sur « La construction d'une société démocratique au Togo », 19 mai-20 juin 2006 ;
- 6 - **Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité nationale (HCRRUN)** : création du HCRRUN kppts : republicoftogo.com ;
- 7 - **HCRRUN** : Atelier national de réflexions et d'échanges sur les réformes politiques et institutionnelles, 11-15 juillet 2016 ;
- 8 - **ALIPUI, Victor . Changer de voie** : - Pour le développement économique et social, l'Afrique doit-elle définir sa propre doctrine ? GRAD, Lomé, novembre 2010 ;
- 9 - **ALIPUI, Victor** : Le développement économique vu par les Africains, Collège protestant de Lomé, décembre 1997 ;
- 10 - **ALIPUI, Victor** : Redressement économique, GRAD, Lomé, septembre 2020.

REALISATION : **Groupe de Réflexion et d'Action pour
le Dialogue, la Démocratie et le Développement (GRAD)**

Président : **Victor ALIPUI**

Avec le soutien financier du **CCFD-Terre Solidaire**

SIEGE : Brother Home, 700, avenue de la libération

BP. 20417 Lomé-Togo

Tél. (00228) 22 20 93 89

IMPRIMERIE : **Compatible diffusion**









GRUPE DE REFLEXION ET D'ACTION POUR LE DIALOGUE,
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (GRAD)

MANIFESTE

POUR LA REFONDATION DU TOGO

LE TOGO EST-IL VRAIMENT EN DÉMOCRATIE?
LES VOIES DE SORTIE DE L'IMPASSE DU PROCESSUS
DE DÉMOCRATISATION

